



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2021



ÉDITO



A bientôt évaluation à mi-parcours de notre Charte, qui permettra de conforter, d'ajuster, d'optimiser ou de faire évoluer nos priorités sur la seconde partie de la Charte et de vérifier si les objectifs sont en bonne voie d'être atteints, si nos actions aboutissent aux résultats visés et si les moyens ont été adaptés à nos ambitions, j'ai le plaisir de signer l'édito de ce rapport d'activité 2021.

Une année 2021 marquée par une nouvelle Présidence, ayant été élu le 18 novembre à la suite de Christian Guirlinger, tout en affirmant ma volonté de travailler en lien étroit avec l'ensemble des collectivités, des forces

vives associatives et administratives, de l'équipe du Parc et de sa gouvernance, aux réflexions et actions qui traduisent toute l'ambition de la Charte qui nous unit.

En 2021, le Parc a ainsi poursuivi le soutien à l'émergence de nouvelles filières économiques pour maintenir une activité agricole durable et permettre la valorisation de produits en lien avec nos enjeux écologiques : structuration d'une filière blé-farine-pain bio, valorisation de la laine locale, développement de la filière de valorisation du foin des prairies remarquables, viticulture biologique...

Il a également agi pour la reconquête des corridors écologiques, le développement de l'agroforesterie, le maintien et la valorisation des prairies, ainsi que l'intégration de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme.

Il a aussi œuvré pour la revitalisation de centre-bourgs et la promotion d'un aménagement durable au travers de résidence d'architecte, par exemple.

Enfin, il a participé à l'expérimentation d'une mise en marché de séjours en immersion dans des territoires préservés pour vivre des expériences uniques via « destination Parcs ».

Poursuivons nos efforts, pour que le Parc demeure un « espace de respiration » de projets vivants et durables !

Jérôme End

*Président du Parc naturel régional de Lorraine,
Conseiller Régional du Grand Est,
Président de la Communauté de Communes du Saulnois,
Maire de Vic-sur-Seille.*

Rapport d'activité 2021

Directeur de la publication : Jérôme End. Directrice de la rédaction : Nathalie D'Acunto.

Rédaction : équipe du Pnr Lorraine. Réalisation : Élise Tisserant-Pillot

Photo de couverture : Parc naturel régional de Lorraine. Impression : Lorraine Graphic.

© Parc naturel régional de Lorraine / Tous droits réservés.

Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.



SOMMAIRE

VOCATION 1

Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités

4

VOCATION 2

Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine

14

VOCATION 3

Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations

24

Projets transverses

33

La carte d'identité du territoire

38

La vie du Syndicat mixte

40

À votre service

42

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

APF : Association des Paralysés de France

BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature

CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement

CENL : Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature

CODECOM : Communauté de Communes

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DDT : Direction Départementale des Territoires

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DocOb : Document d'Objectifs

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EDF : Électricité de France

ENS : Espace Naturel Sensible

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

GAL : Groupe d'Action Locale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MAET : Mesure Agro-Environnementale Territorialisée

MFR : Maison Familiale Rurale

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

PAC : Politique Agricole Commune

PAE : Programme Agro-Environnemental

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNR : Parc Naturel Régional

RNR : Réserve Naturelle Régionale

RTE : Réseau de Transport d'Électricité

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SCoTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine

SIG : Système d'Information Géographique

TVB : Trame Verte et Bleue

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

ZPS : Zone de Protection Spéciale

VOCATION 1

Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités

Durant les 47 années d'existence du Parc naturel régional, la bonne gestion des ressources naturelles et des espaces naturels a été l'objet de la plus grande attention. Le territoire dispose d'un patrimoine naturel d'une grande diversité déjà mis en valeur : mares salées, massifs forestiers, paysages de côtes, zones humides, grands étangs et prairies naturelles. L'enjeu principal est aujourd'hui de poursuivre et consolider la protection et la restauration des équilibres écologiques, par :

1. PRÉSERVATION DES GRANDES ZONES EMBLÉMATIQUES DE NOTRE TERRITOIRE ET LA RESTAURATION DE LA NATURE ORDINAIRE

Dans le cadre de sa nouvelle Charte le syndicat mixte du Parc s'attache ainsi à :

• Préserver, gérer et améliorer la Trame Verte et Bleue à toutes les échelles territoriales

Le Parc s'appuie à cet effet sur le schéma de Trame verte et bleue dont il s'est doté en 2011 qui lui a permis notamment d'identifier des réservoirs de biodiversité qui feront l'objet d'actions de protection réglementaire et de maîtrise foncière en lien avec le CENL.

Le syndicat mixte du Parc veille également à mettre en œuvre (chantiers participatifs) ou à accompagner des actions de restauration des continuités écologiques. Il s'attache enfin à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, notamment les scolaires dans le cadre du dispositif « Connais ton Parc ».

• Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel

Le Parc naturel régional de Lorraine comporte 16 sites Natura 2000 dont 11 sous gestion du syndicat mixte du Parc. L'ensemble des documents d'objectifs relatifs à ces sites étant désormais presque tous élaborés, il s'agit d'animer les dits sites. Dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), un travail spécifique est mené pouvant aboutir à la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope (APPB).

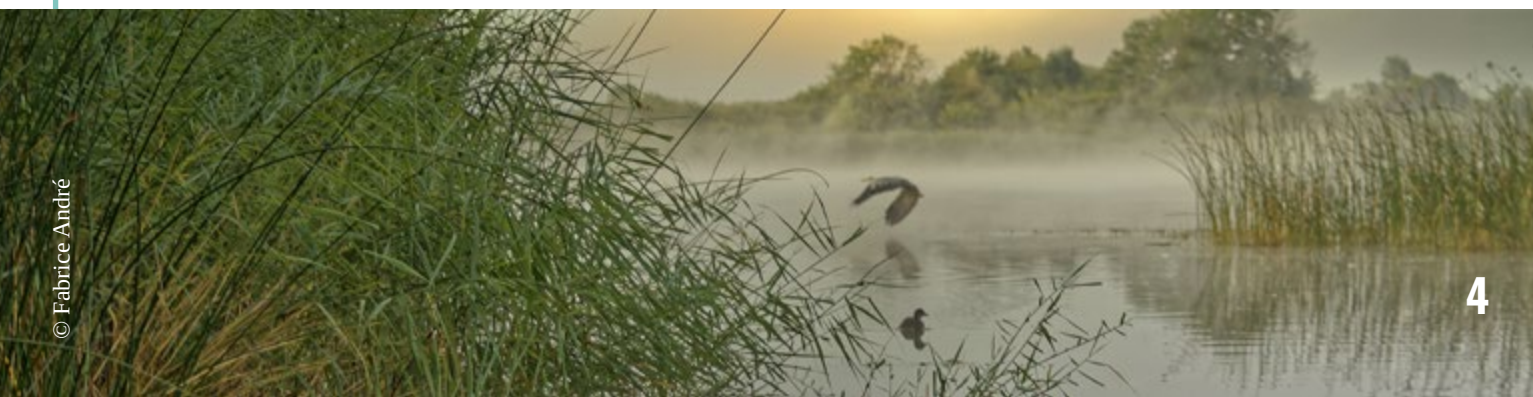
Le syndicat mixte du Parc s'attache parallèlement à décliner sur son territoire les plans nationaux d'actions sur des espèces...

Il initie des études de suivi d'espèces indicatrices des changements globaux, des perturbations et du bon état écologique des habitats.

Le syndicat mixte initie une démarche d'extension et d'animation (mise en place de comités de suivi) des périmètres Ramsar existants aux milieux proches de même intérêt international, et ceci notamment sur le secteur de la vallée de la Seille, du Pays des étangs et de la Petite Woèvre.

• Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel

La mise à disposition de l'information naturaliste est un axe fort de la mise en œuvre des orientations de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine. En matière de collecte, c'est le programme de bases de données interactives BOMBINA et l'application du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Lorraine qui sont en avant depuis 2016.





Objectif 1 *Préservation des grandes zones emblématiques de notre territoire et la restauration de la nature ordinaire*



Objectif 2 *Valorisation de la forêt en respectant ses équilibres*



Objectif 3 *Partage et protection de l'eau*



Objectif 4 *Engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement*

2. LA VALORISATION DE LA FORÊT TOUT EN RESPECTANT SES ÉQUILIBRES

Il s'agit de promouvoir, en particulier dans les forêts publiques, une gestion exemplaire, durable et partagée qui prend en compte la vocation multifonctionnelle de ce milieu et la nécessité d'une exploitation économique ciblée, réfléchie et innovante. Le syndicat mixte du Parc initie notamment une réflexion sur la mise en place d'une mesure sylvo-environnementale hors des zones Natura 2000. Il s'attache à faciliter la concertation dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier et la mutualisation des données.

3. LE PARTAGE ET LA PROTECTION DE L'EAU

Dans le même esprit, le Parc s'attache à favoriser la concertation et l'échange entre les acteurs de la gestion des milieux humides et aquatiques. Il s'appuie sur des actions de sensibilisation ciblées auprès des élus et exploitants agricoles ou sur l'animation d'outils de gestion intégrée de la ressource en eau tels que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Rupt de Mad, Esch, Trey.

4. UN ENGAGEMENT POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités agricoles valorisent plus de la moitié de la superficie du Parc. Le syndicat mixte du Parc s'attache à contribuer au développement de systèmes de productions agricoles économiquement viables et respectueux de l'environnement. Cela passe notamment par un soutien à l'arboriculture - pour maintenir les vergers, à la pisciculture traditionnelle et à l'élevage.

Afin de préserver et de restaurer les espaces prairiaux, la contractualisation de mesures agroenvironnementales est poursuivie dans le cadre de la nouvelle programmation. Parallèlement, une réflexion est engagée sur la valorisation des produits issus des prairies, dans le cadre du concours agricole Prairies et Parcours et du développement de filières courtes.

Un travail de sensibilisation des exploitants et des jeunes visant à promouvoir des nouveaux systèmes de production agricole favorables à l'environnement, tels que l'agroforesterie, est mené en partenariat avec les chambres d'agriculture et les lycées agricoles. Un effort particulier est entrepris afin de promouvoir la conversion à l'agriculture biologique. S'ajoute enfin une nouvelle préoccupation : l'adaptation des productions aux changements climatiques en réduisant leur vulnérabilité et en atténuant les émissions de gaz à effet de serre.

Natura 2000

Animation des sites



● OBJECTIF 1

Sur les 16 sites Natura 2000 que compte le territoire du Parc naturel régional, 11 sont animés par quatre chargés de mission du Parc. Via des mesures de gestion par contrat ou par chantier participatif, ils travaillent à la préservation de la faune et la flore d'intérêt communautaire, c'est-à-dire rares et en danger à l'échelle de l'Europe.



OBJECTIFS

» L'objectif est simple : concilier l'activité humaine avec la préservation et le maintien en bon état, des espèces et des milieux naturels rares et en danger dont la France a une responsabilité vis-à-vis de l'Europe à travers différentes actions : suivis des espèces et des habitats, chantiers de restauration, contrats agricoles, contrats forestiers, sensibilisation des habitants...

DESSCRIPTIF

» Les quatre chargés de missions Natura 2000 du parc ont pu effectuer des actions de suivi des espèces (amphibiens, Butor étoilé, Râle des Genêts, flore remarquable...), des chantiers jeunes ont pu se tenir durant l'automne et l'hiver (entretien de pelouses calcaires, restauration de mares, entretien de ripisylves...). Le programme Mares du Parc a également participé à restaurer un grand nombre de mares dans les sites Natura 2000 et de nombreuses haies ont été plantées, comme à Lachaussée.

Des animations grand public ou scolaire ont pu se tenir, notamment sur les amphibiens en février, la loche d'étang en mars, le Busard cendré en mai ou encore sur les chauves-souris durant l'été. Des actions de valorisation de sites ont été menées dans la Forêt de la Reine par exemple. Des animations à destination des partenaires universitaires (université de Liège sur les mares salées par exemple, Université de Lorraine en forêt de la Reine). Deux comptages participatifs du Butor étoilé à l'échelle de la petite Woëvre ont été organisés, en vue de permettre la poursuite du programme de suivi bioacoustique.

Enfin, les agents ont travaillé à la mise en place de contrats Natura 2000 : contrat forestier sur les sites de Mittersheim et du Lindre ou encore en vallée du Rupt de Mad à Waville. Une mare en milieu agricole a fait l'objet de travaux de restauration à Haumont-les-Lachaussées. Des chantiers de débroussaillage de pelouses ont été menés dans le jarnisy.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes des 11 sites Natura 2000
- Exploitants agricoles, forestiers privés, ONF...
- Associations de protection de la nature ou de protection du patrimoine historique

PLAN DE FINANCEMENT

» L'ensemble de l'animation des sites Natura 2000 est financé par la DREAL Grand Est, l'AERM et le FEDER. Des compléments financiers sont apportés pour la politique « chantiers ».

CONTACTS PARC

Johan CLAUS, Mathieu JUNGER, Laure LEBRAUD, Nelly WEBER.

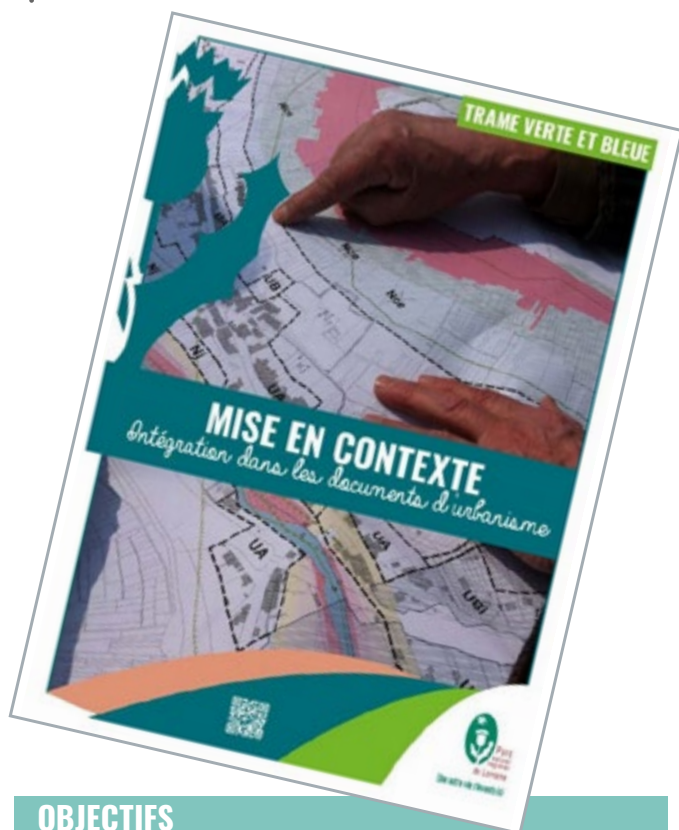
Coût de l'action
200 458 €

Chiffres clés

11 sites : 25 chantiers jeunes ou bénévoles, 15 animations ou autres actions de sensibilisation, 3 contrats Natura 2000 forestiers lancés, 3 études, 1 stage suivi.

Intégration de la Trame Verte et Bleue

Réalisation d'un guide pour les documents d'urbanisme



OBJECTIFS

>> Faciliter la prise en compte des enjeux de la TVB du Parc dans les documents d'urbanisme par l'intermédiaire d'un document qui servira de porter à connaissance auprès des élus et des techniciens des communes et des communautés de communes, lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme.

DESSCRIPTIF

>> Le guide est composé de 4 fascicules. Le premier, commun à l'ensemble du territoire, permet la mise en contexte de la Trame Verte et Bleue du Parc en tant qu'outil de planification territoriale. Le second décline par communauté de commune la description des particularités et enjeux de la TVB de chaque territoire. Le troisième fascicule est un atlas cartographique illustrant les enjeux décrits auparavant. Un quatrième document rassemble des fiches d'outils pratiques permettant l'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme.

OBJECTIF 1 ●

Lorsqu'une collectivité se situant sur le territoire d'un Parc Naturel Régional (PNR) élabore un document d'urbanisme, celui-ci se doit d'être compatible avec la Charte de ce PNR. La préservation des réservoirs de biodiversité, le maintien, le renforcement et la restauration des principales continuités écologiques de chaque sous-trame de la TVB constituent des objectifs majeurs de la Charte 2015-2030 du PnrL. Ces objectifs constituent un cadre de référence que le Parc doit porter à connaissance lors d'opérations d'aménagement du territoire ou lors de la création de documents de planification.

PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est : 15 200 €

BILAN DE L'ACTION

>> La première phase d'édition concerne le premier carnet, les carnets enjeux de 6 territoires intercommunaux, l'ensemble des atlas cartographiques, et des chemises à rabat pour rassembler les documents.

Les documents papiers sont en cours de distribution auprès des collectivités concernées. Les documents informatiques ont fait l'objet d'une mise en ligne sur le site internet du Parc.

Les fiches feront d'objet d'une deuxième phase d'édition.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

>> Cette action est le fruit d'un partenariat établi entre le Parc, la DREAL Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, les DDT 54, DDT55, et DDT57, avec les départements, le CD54, CD55, CD57, le SCOT et les Agences d'urbanismes du territoire.

CONTACTS PARC

Lucille ROBILLOT.

Chiffres clés

10 kilomètres de projets de plantation pour 22 porteurs de projets
40 % de végétaux labellisés Végétal Local

Coût de l'action
15 200 €

A la reconquête des corridors écologiques par la plantation de haies et la création de mares

OBJECTIF 1



Les chantiers de plantation de haies, de creusement et de restauration des mares sont au cœur du dispositif de reconquête de la Trame Verte et Bleue (TVB) du territoire Parc. Une priorité a été donnée en 2021 au territoire de la CC Côtes de Meuse-Woëvre, dans le cadre de son programme TVB.

OBJECTIFS

>> La création de mares a pour objectif d'augmenter leur densité dans le réseau des mares existantes et ainsi favoriser le brassage des populations d'amphibiens. La restauration vise, quant à elle, à améliorer leur fonctionnalité afin de rendre ces petites zones humides plus accueillantes.

>> Les plantations de haies permettent la création d'habitats naturels participants à la sous-trame forestière, et servent de refuge saisonnier, lieu de nidification, ou offrent des ressources alimentaires pour de nombreuses espèces. Ce sont aussi des corridors écologiques permettant le déplacement des espèces dans le paysage.

DESSCRIPTIF

>> La réalisation des travaux sur les mares est confiée à l'entreprise Id Verde. Les mares creusées sont de taille variable (50 à 600 m²). On réalise pour les mares restaurées des opérations de débroussaillage, curage, pentes douces et pose de clôtures le cas échéant.

>> Les plantations de haies sont réalisées par le biais de chantiers participatifs avec des écoles, des habitants, des bénévoles associatifs ou du réseau des Amis du parc. Les espèces plantées, adaptées au type de sol, permettront de maximiser les effets de la haie sur la biodiversité : arbustes à floraison précoce et tardives, à baies pour les oiseaux, mellifères pour les insectes, à feuilles persistantes comme refuge hivernal.

PLAN DE FINANCEMENT

- **Programme haies : 20 000 €**
- **Programme mares : 25 000 €**
- **Région Grand Est, AERM, Fonds Pour l'Arbre, Planteurs**

BILAN DE L'ACTION

>> 3 mares ont été réaménagées à Azoudange et à Assenoncourt (57) pour améliorer les conditions d'abreuvement du bétail. Les 10 autres mares ont été creusées ou restaurées chez des particuliers et des agriculteurs meusiens à Trésauvaux, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Heudicourt-sous-les-Côtes, Buxières-sous-les-Côtes, Apremont-la-Forêt, Girauvoisin et Geville.

>> 4 kilomètres de haies ont été plantés sur le territoire de la CC Côtes de Meuse Woëvre, et 6 kilomètres sur le reste du territoire Parc (54 et 57), sur un ensemble de 22 communes. On compte parmi les porteurs de projets 10 agriculteurs, 4 communes, 2 particuliers, 1 entreprise, 1 lycée et 7 collectifs de porteurs de projets.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les propriétaires, les exploitants agricoles, les entreprises et les habitants; les communes et communautés de communes concernées; les lycées agricoles, les Maisons Familiales Rurales et les IME.

CONTACTS PARC

Aurélien TOUSSAINT, Lucille ROBILLOT

Chiffres clés

Coût de l'action
45 000 €

7 mares restaurées et 6 mares creusées
10 km de haies plantées, 38 bénéficiaires (13 pour les mares + 25 pour les haies)

Concours général agricole

dans les « prairies fleuries »

Chaque année, le Parc Naturel Régional de Lorraine organise le concours agricole « Prairies et parcours » (anciennement concours « prairies fleuries »), afin de mettre en avant la valeur agroécologique des prairies remarquables du Parc. L'année 2021 est la 11^{ème} édition organisée sur le territoire.

OBJECTIF 2 ●



© PnRL

OBJECTIFS

» L'objectif du concours est de mettre en avant la parcelle qui a le meilleur « équilibre agroécologique, c'est-à-dire qui concilie au mieux sa fonction de production fourragère avec la préservation de l'environnement. C'est l'occasion de valoriser le travail des éleveurs aux pratiques vertueuses et de croiser les regards sur les prairies, grâce aux compétences complémentaires du jury.

DESRIPTIF

» Le 3 juin 2021, un jury de professionnel a visité 5 prairies réparties en zone Ouest du Parc, présentant toutes une bonne diversité botanique. Ce jury était constitué de 2 techniciens des chambres d'agriculture, d'une botaniste de FLORAINE, de 2 apiculteurs et d'une élue du PNRL. Durant les visites, le jury a d'abord échangé avec les agriculteurs pour connaître leurs pratiques et le fonctionnement de leur exploitation, avant de parcourir les prairies pour inventorier les espèces présentes et évaluer leur intérêt agronomique et apicole. A l'issue de ces passages, le jury a noté les prairies et déterminé alors le gagnant régional du concours.

PLAN DE FINANCEMENT

- GRT gaz : 1200 €
- DREAL et Région Grand Est : animations complémentaires

BILAN DE L'ACTION

» La gagnant de l'année 2021 est M. Picard, qui gère une exploitation d'élevage mixte (ovins et bovins) à Broussey-Raulecourt. La prairie lauréate est située sur la commune de Girauvoisin.

Parallèlement au concours, deux animations ont été organisées sur le territoire pour faire découvrir la faune prairiale qui est aussi auxiliaire de culture (rôle de pollinisation et de régulation des ravageurs). Ces sorties ont ainsi permis de compléter cette sensibilisation au rôle des prairies diversifiées dans l'agroécologie.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- GRT gaz,
- Chambres d'agriculture,
- FLORAINE,
- Syndicat départemental apicole de la Meuse, Syndicat APIEST

CONTACTS PARC

Etienne VILLENEUVE DE JANTI

Chiffres clés

5 agriculteurs participants

Plus de 50 espèces de plantes présentes dans la prairie

Coût de l'action
1 800 €

Révision des plans d'aménagements forestiers

● OBJECTIF 2

Lors de la révision des plans d'aménagements forestiers communaux, qui a lieu environ tous les 15-20 ans il est demandé au PnrL de communiquer les données naturalistes à disposition sur les parcelles concernées. Pour compléter les éventuelles données existantes dans les bases de données informatiques nous faisons un passage terrain permettant parfois d'enrichir le volet « analyse du milieu naturel » du plan d'aménagement : faune/flore et arbres « habitats ».

OBJECTIFS

» La finalité est de pouvoir fournir aux propriétaires que sont les communes et aux gestionnaires (ONF), une cartographie sur la localisation de faune/flore sensible à l'exploitation forestière et plus précisément la présence des « Arbres habitats » dit « Arbres BIO », gros bois mort au sol...Les cartographies peuvent ensuite être intégrées au plan d'aménagement selon la volonté du propriétaire et du gestionnaire. Un outil spatial indispensable pour évaluer les manques en termes de microhabitats et positionner des îlots de sénescence (libre évolution).

DESRIPTIF

» Selon les périodes de passages, il peut y avoir une certaine hétérogénéité dans les relevés, ainsi qu'en fonction des connaissances naturalistes C'est pourquoi une attention particulière est portée sur les « indicateurs indirects » de naturalité que sont les arbres porteurs de singularités (arbres habitats). Les descripteurs utilisés pour les géolocaliser et les décrire s'appuie sur le document des dendromicrohabitats*.

BILAN DE L'ACTION

» 17 861 ha prospectés sur les forêts communales du Parc Naturel Régional de Lorraine de 2012 à 2021.

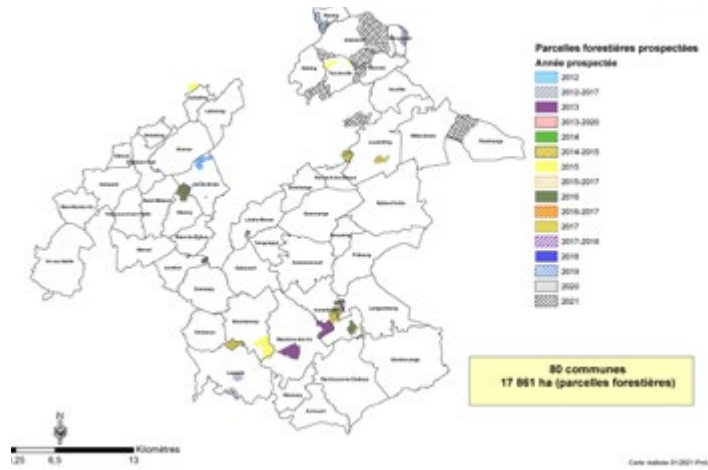
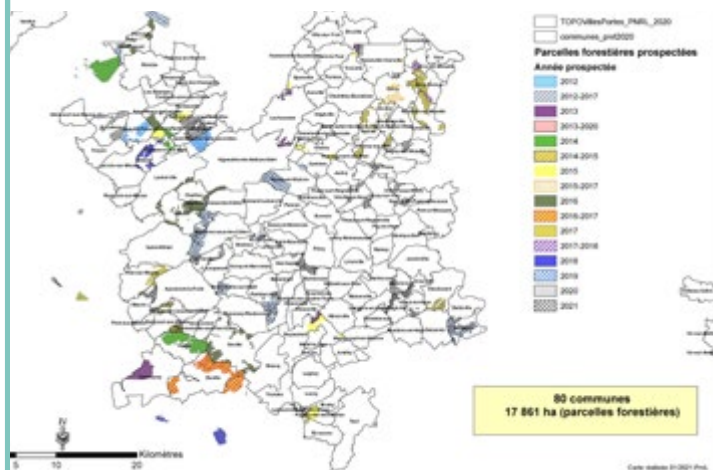
PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes forestières
- ONF

CONTACTS PARC

Olivier NOURRIGEON.

Dendromicrohabitats : Anabelle Reber, Laurent L. Larrieu, Marc Schubert, Rita Büttler. Guide de poche des dendro-microhabitats : Description des différents types de microhabitats liés aux arbres et des principales espèces qui y sont associées. 2015, 23 p.hal-02794092



Chiffres clés

L'état initial du SAGE

Validé !



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

OBJECTIF 1 ●

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux est un outil de planification de la politique locale de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et les acteurs locaux concernés, le SAGE vise l'atteinte du bon état des masses d'eau et une gestion équilibrée et durable des ressources en eau sur son périmètre. En 2021, la CLE du SAGE Rupt-de-Mad Esch Trey a validé la première étape d'élaboration : l'état initial.

OBJECTIFS

» L'état initial du SAGE constitue un recueil structuré de données sur les ressources en eau, les milieux aquatiques et humides, les usages et les acteurs de l'eau. Il permet l'appropriation des connaissances et le partage des constats sur ces thèmes par les membres de la CLE et au-delà. Il constitue un document de référence pour argumenter le projet de SAGE en fin de procédure d'élaboration.

DESCRIPTIF

» Cette étude a été réalisée en interne avec l'appui temporaire d'une chargée d'études recrutée en 2020-2021.

BILAN DE L'ACTION

» Un rapport et un atlas cartographique ont été produits. Ils synthétisent pour la période correspondant aux 10 dernières années sur les bassins versants du Rupt-de-Mad, de l'Esch et du Trey :

PLAN DE FINANCEMENT

- Agence de l'eau Rhin-Meuse : 39 200€
- PNR Lorraine et Communautés de communes concernées : 11 200€
- Région Grand Est : 5 600€

- L'état des ressources en eau superficielles et souterraines, et des milieux aquatiques et humides : régimes hydrologiques, étages et asssecs, qualité de l'eau, hydromorphologie, faune et flore, zones humides, etc.
- Les usages de l'eau : alimentation eau eau potable, assainissement des eaux usées, activités agricoles/industrielles/de loisirs, etc.
- Les risques, les acteurs et la gouvernance de l'eau : risques naturels (inondations, sécheresses, mouvements de terrain, ...) et technologiques (rejets industriels, ruptures de barrage, ...), les compétences GEMAPI/eau et assainissement/urbanisme, les démarches locales liées à l'eau (contrat de rivière du Rupt-de-Mad, Plans de Paysages, Agri-Mieux, Mad'in L'Eau Reine, ...).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Les communes et communautés de communes concernées, Départements, Région Grand Est.
- Conservatoire d'espaces naturels Lorraine, Fédérations de pêche et Chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, Syndicats d'eau potable, SPL Chambley-Madine ...
- DDT, Agence de l'eau Rhin-Meuse, DREAL, OFB...

CONTACTS PARC

Julie GOURLAND

Chiffres clés

1 réunion de CLE, 4 réunions du Bureau de CLE, 3 comités techniques (ressources/ usages/acteurs), 1 réunion débits réservés, 1 commission thématique méthanisation

Coût de l'action
56 000 €

Agroforesterie

les arbres s'invitent dans les vignes

● OBJECTIF 4

L'agroforesterie, c'est associer l'arbre dans les productions agricoles. Les avantages environnementaux sont nombreux. Les arbres contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols, à la biodiversité et à la diversité des paysages. En stockant le carbone, ils réduisent les gaz à effet de serre. Ils tempèrent aussi les fortes chaleurs en augmentation du fait du changement climatique.



OBJECTIFS

>> Après avoir accompagné des projets en élevage, maraîchage et grandes cultures, le PnrL soutient le développement de l'agroforesterie dans la viticulture par la sensibilisation et l'accompagnement des vignerons intéressés pour réaliser des plantations.

DESCRIPTIF

>> L'agroforesterie appliquée à la viticulture est dénommée la vitiforesterie.

Le PnrL a organisé une réunion sur ce sujet avec un spécialiste pour sensibiliser les viticulteurs. Cette démarche a permis d'identifier deux porteurs de projet. Le PnrL les a accompagnés en 2021 dans la conception du projet, le choix et le financement des arbres, le paillage et la protection des végétaux. L'organisme la FREDON les conseille dans leurs pratiques agroécologiques.

PLAN DE FINANCEMENT

- Région Grand Est : 6 400 €
- Viticulteurs : 1 600 €



BILAN DE L'ACTION

>> Deux projets agro-forestiers ont été réalisés au domaine « Les Béliers » à Ancy-Dornot et au domaine de la Vieille Côte à Pagny-sur-Moselle. Des alignements d'arbres fruitiers, des haies fruitières ont été implantées en bordure et entre les vignes. Elles sont composées de pommiers, poiriers, pruniers plantés tous les 6 mètres et de petits fruits tels que framboisiers, cassissiers, groseillers... A terme, les fruits seront commercialisés et permettront de diversifier l'activité économique mais les arbres permettront aussi de diversifier le paysage et d'augmenter la biodiversité qui pourra rendre service aux viticulteurs. En effet, les arbres permettent la présence d'insectes dits « auxiliaires » mais aussi d'oiseaux et de chauves-souris qui apportent leur contribution pour lutter contre certains insectes néfastes pour la vigne. Une haie champêtre a également été plantée au domaine « Les Béliers » avec des essences choisies pour les abeilles, le domaine devant installer des ruches prochainement. D'autres projets de plantation sont à l'étude et viendront compléter ces premières réalisations de vitiforesterie sur le territoire du PnrL.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- 2 viticulteurs des Côtes de Moselle
- FREDON
- Bureau d'études SYLVATERRA

CONTACTS PARC

Anne VIVIER.

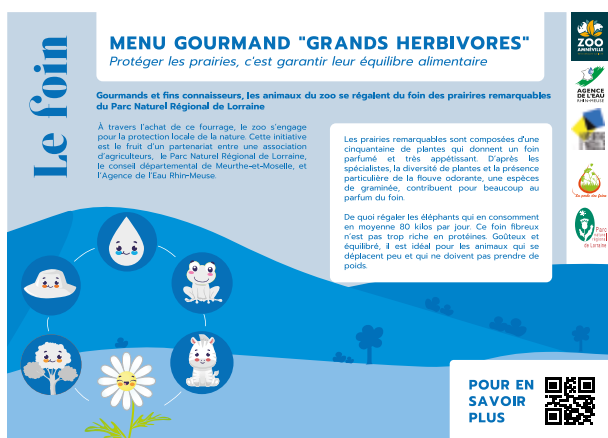
Chiffres clés

Coût de l'action
8 000 €

370 ml de haies champêtres, alignements d'arbres et haies fruitières plantés dans les coteaux viticoles de Pagny-sur-Meuse et Ancy-Dornot

FOIN DES PRAIRIES REMARQUABLES

développement de la filière de valorisation



OBJECTIF 3 •

Depuis 2017, le PnrL accompagne la création et la structuration d'une filière de valorisation du foin des prairies remarquables vers les animaleries, la filière équine et les zoos afin de préserver ces milieux sensibles en forte régression sur le territoire.

OBJECTIFS

>> Pour augmenter la vente de foin des prairies remarquables et permettre la valorisation de nouvelles surfaces de prairies, le PnrL poursuit son accompagnement de l'association pour la préservation et la valorisation des prairies remarquables de Lorraine (APVPRL) pour lui permettre d'atteindre une rentabilité et consolider l'activité.

DESSCRIPTIF

>> Le PnrL accompagne l'APVPRL dans son développement d'activité relatif à la sensibilisation sur les enjeux de préservation des prairies remarquables et la vente de foin vers les animaleries, les zoos et la filière équine. Il a apporté un appui dans des actions de marketing et de partenariat de communication rassemblant l'association, le PnrL, le zoo d'Amnéville, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le Conseil départemental 54. Il a également suivi la fabrication de l'ensacheuse de foin.

PLAN DE FINANCEMENT

- Ingénierie PnrL : 30 jours
- Conception design et animations des films : 9000€
- Financeurs : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région Grand Est, Conseil départemental 54

BILAN DE L'ACTION

>> Sur le volet commercial, le PnrL a apporté un appui pour la certification bio et la conception d'un nouveau design pour les étiquettes des sacs de foin pour adapter le packaging à la cible de la clientèle.

Pour le volet sensibilisation, il a participé à la conception des synopsis et des animations d'images des vidéos qui seront diffusées au zoo d'Amnéville à partir de 6 panneaux à l'attention des visiteurs du zoo. Ainsi, pour faire connaître les prairies remarquables, les visiteurs pourront flasher avec leur téléphone portable un QR CODE disposé sur ces panneaux qui les renverra vers des mini-films qui leur feront découvrir l'association, les intérêts et fonctions écologiques des prairies naturelles, les partenaires financiers et les engagements du zoo d'Amnéville dans la protection de la flore et de la faune de Lorraine au travers de son engagement dans l'achat du foin.

Le PnrL a suivi également les travaux des établissements scolaires et d'une entreprise de métallurgie locale pour la construction d'une ensacheuse automatique.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Agence de l'eau Rhin-Meuse
- Région Grand Est
- Conseil départemental 54
- Lycée Louis Vincent de Metz
- Centre de formation professionnelle de Maxéville

CONTACTS PARC

Anne VIVIER.

Chiffres clés

90 ha de prairies remarquables valorisées 13 000 sacs vendus dans 50 magasins.
400 000 visiteurs du zoo d'Amnéville potentiellement sensibilisés.

Coût de l'action
9 000 €

VOCATION 2

Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine

La présence des paysages et richesses naturelles les plus emblématiques de la Région, sa situation géographique et son appellation Parc naturel régional de Lorraine le désignent à l'évidence comme l'un des atouts du développement de l'attractivité de toute la Région. Dans le cadre de sa nouvelle Charte, le syndicat mixte du Parc se fixe ainsi pour objectifs de :

1. VALORISER LES JOYAUX DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE

Il s'agit d'inviter tous les Lorrains à s'approprier les sites naturels et paysagers emblématiques présents dans le Parc naturel régional et à s'enorgueillir des labels internationaux qui leur sont attribués : la reconnaissance au niveau international à travers la signature de la Convention de Ramsar sur les sites des « Étangs de la Petite Woèvre » et de « l'Étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines », ou encore la désignation de 16 sites « Natura 2000 » appelés à participer pleinement aux engagements européens en faveur de la préservation de la biodiversité.

Les paysages des Côtes de Meuse et de Toul et de la Petite Woèvre soigneusement préservés font également partie des joyaux de la biodiversité et du paysage de la Lorraine. Parmi les priorités figurent la préservation et la valorisation du patrimoine qui les caractérise. En effet, les grands paysages du Parc constituent un vecteur de la promotion du territoire et de ses savoir-faire.

2. PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL EN VALORISANT ET EN PRÉSERVANT NOS PAYSAGES ET NOS PATRIMOINES

Au vu de sa situation dans « l'Espace Cœur Metz-Nancy-Lorraine », le territoire du Parc se donne comme deuxième objectif de « Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et patrimoines ». Les grands projets (extension des réseaux de transports, extraction de matériaux, production d'énergies renouvelables, infrastructures de l'information et de la communication), indispensables au développement des communes, sont susceptibles d'avoir un impact sur le territoire du Parc. Les enjeux de préservation et de valorisation du Parc naturel régional sont pris en compte au niveau régional et font l'objet de réflexion en amont de la conception des projets pour permettre une coopération entre les maîtres d'ouvrage et les acteurs locaux en vue, suivant le cas, de réduire les impacts ou de les compenser.

Ces enjeux prennent également place dans les documents de planification, notamment les SCoT qui s'étendent sur de grandes parties du territoire du Parc et prévoient déjà une gestion économe de l'espace et la préservation des espaces naturels et agricoles ainsi que des paysages remarquables.

La valorisation et la préservation des paysages et des patrimoines nécessitent également la réduction des différentes nuisances visuelles pour une bonne maîtrise de l'affichage publicitaire ou du traitement des points noirs paysagers.





Objectif 1 Valorisation des joyaux de la biodiversité et du paysage

Objectif 2 Participation à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines

Objectif 3 Constitution d'un territoire d'accueil intégré à la Grande Région

L'objectif ainsi affiché est de participer à l'aménagement régional :

- Par l'adoption d'une gestion concertée et différenciée de l'espace ;
- Par l'accompagnement de projets innovants renforçant l'attractivité du territoire ;
- Et par la valorisation et la préservation des paysages, des villages et des patrimoines culturels.

3. CONSTITUER UN TERRITOIRE D'ACCUEIL INTÉGRÉ À LA GRANDE RÉGION

Le territoire du Parc n'a pas à lui seul une offre touristique permettant d'être identifié comme destination à part entière. En revanche, en prenant une part active à l'essor d'une destination Lorraine, il enrichit celle-ci et y trouve un potentiel d'attractivité permettant de développer l'originalité de son offre liée à ses patrimoines naturels et culturels, à ses paysages de qualité et aux produits agricoles qui lui sont associés mais aussi à ses créations culturelles et artistiques. La mise en place d'une offre autour du tourisme durable est utilisée comme levier à la construction d'une destination touristique régionale. L'objectif est par conséquent de constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région :

- **Par la mise en place d'une destination touristique durable à l'échelle du Parc et au cœur de la Grande Région**

Le syndicat mixte participe à la mise en place d'une destination touristique durable au cœur de la Grande Région en privilégiant la découverte des territoires par les circulations douces (développement et mise en réseau

des véloroutes, valorisation des itinéraires de randonnée pédestre). Plusieurs sites s'étant dotés d'équipements dédiés (observatoires, sentier d'interprétation), le Parc naturel régional de Lorraine s'attache à constituer une véritable offre structurée et encadrée de tourisme ornithologique à l'échelle de son territoire.

Il poursuit son action de formation à destination des professionnels de façon à en faire des véritables relais auprès des visiteurs. La mise en place de la Marque « Valeurs Parc naturel régional » permet de mieux identifier l'offre et s'inscrit dans une démarche de progrès dans les prestations offertes aux visiteurs. Il prolonge son action au niveau transfrontalier dans le cadre notamment d'actions de coopération avec d'autres territoires tels que les Parcs naturels de la Grande Région.

- **Et la promotion d'une offre d'accueil organisée et structurée**

L'enjeu est de créer une dynamique entre les différents acteurs afin de proposer une offre d'accueil organisée et structurée. Le syndicat mixte entend consolider l'action reconnue du Réseau Éducation et s'appuyer sur son expérience dans le domaine de l'Éducation au Territoire pour engager une démarche avec les acteurs culturels, touristiques, de l'environnement... en vue de constituer à terme un véritable maillage des partenaires du Parc à même de relayer les enjeux identifiés par la Charte sur le territoire. Il amplifie, dans une logique de transversalité, son action de sensibilisation des publics jeunes et des acteurs du territoire aux thématiques territoriales et environnementales dans le cadre du programme « Connais ton Parc ».

« Destination Parcs »

Plateforme de commercialisation en ligne

OBJECTIF 2



OBJECTIFS

- >> Faire émerger une « destination Parcs » au niveau national à l'horizon 2022.
- >> Le choix d'un positionnement fort représentatif des valeurs portées par les PNR : "Utopie Rurale" et en particulier leur engagement sur les transitions "Une autre vie s'invente ici", génératrice de plus-value pour les acteurs sur les Parcs.
- >> Expérimenter la mise en marché d'offres spécifiques plutôt sur les ailes de saisons.
- >> Développer la notoriété des Parcs et générer des flux supplémentaires.
- >> Développer les coopérations.

DESCRIPTIF

>> Destination Parcs est une plateforme de commercialisation des offres touristiques des Parcs naturels régionaux de France. Les séjours sont construits autour d'un canevas élaboré en fonction d'une analyse approfondie des cibles : clientèles majoritairement urbaines en quête de vacances apprenantes à la campagne. Les offres reprennent les marqueurs de l'utopie rurale à savoir : des partenaires locaux engagés dans la transition écologique, des activités à faible empreinte carbone, des offres qualitatives qui donnent envie et qui donnent du sens au voyage.

Pour commercialiser les offres, la perspective de créer une nouvelle entreprise destinée exclusivement

En 2018, la Fédération des Parcs a adopté un positionnement ambitieux qualifié d'utopie rurale. Ce positionnement commun repose sur quatre axes : la transmission, le partage et la rencontre avec le territoire, le mieux-être, l'accessibilité à tous.

à "Destination Parcs" s'appuie sur un binôme d'opérateurs, lauréats du concours "Un entrepreneur pour la Destination Parcs".

PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est : 5 000 €

BILAN DE L'ACTION

>> La plateforme www.destination-parcs.fr est en ligne depuis septembre 2021. L'offre qui y est commercialisée s'est construite avec 15 PNR pionniers sur la base de 12 séjours (Voyages à forfait) et de 36 hébergements. La phase de test de mise en marché se déroulera jusqu'en juin 2022.

Trois week-end ont été proposés pour le séjour en Lorraine "Viticultrice et souffleur de verre, rencontrez les artisans Lorrains". Celui-ci a été testé avec 4 voyageurs invités le week-end du 15 au 17 avril 2022. Il a permis de développer une coopération entre trois prestataires acteurs du changement et de la transition écologique, tous bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc ».

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Fédération des Parcs naturels régionaux, Odysway, Greentrip, Slow Tourisme lab, EMY digital, ART Grand Est.
- Eve Maurice (Domaine viticole LES BELIERS - Ancy-Dornot), Frédéric Demoisson (MAD VERRERIE D'ART -Waville), Logan Mathiot, (guide nature Office de Tourisme Terres Toulouses),

CONTACTS PARC

Jenny MAHÉ.

Chiffres clés

Coût de l'action
5 000 €

5 hébergeurs / 1 séjour test (100 % des objectifs fixés atteint) / 6 voyageurs
1 vente en directe

Développement du tourisme ornithologique

Les Parcs, destination d'excellence

La spécificité du tourisme dans les PNR est de s'appuyer sur la valorisation de leurs patrimoines naturels et culturels. L'objectif est aussi de sensibiliser les publics à la richesse et à la fragilité des milieux afin qu'ils deviennent acteurs de leur préservation. Au vu de la richesse des zones humides de son territoire, le PNR de Lorraine s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement d'une offre de tourisme ornithologique.

OBJECTIF 2 ●



OBJECTIFS

>> L'ambition de ce projet de coopération est de faire des PNR de France une destination d'excellence pour le tourisme ornithologique en proposant une offre touristique structurée, lisible, diversifiée et complémentaire à destination de la clientèle nord-européenne.

Les Parcs naturels régionaux partenaires sont : la Brenne, la Camargue, les Alpilles, l'Avesnois, le Golfe du Morbihan, les Marais du Cotentin et du Bessin, les Boucles de la Seine normande et le Pnr de Lorraine désigné comme chef de file.

DESCRIPTIF

>> Le projet de coopération comportait :

- Des actions conjointes, partagées par tous les partenaires : Réalisation d'une étude marketing et de focus groupes auprès des clientèles anglaises, belges et néerlandaises et réalisation d'outils promotionnels pour atteindre ces clientèles
- Des actions locales, mises en place par chaque territoire : aménagement de sites d'observation, réalisation d'outils pédagogiques, formations des acteurs locaux, acquisition de matériel d'observation....

PLAN DE FINANCEMENT

- Région Grand Est : 1 125 €
- FEADER (Leader) : 10 125 €

CONTACTS PARC

Sophie GIRAULT.

BILAN DE L'ACTION

>> Pour le PNR de Lorraine, chef de file du projet de coopération, l'opération n'a porté que sur les actions conjointes.

Celles-ci se sont traduites par la réalisation d'une étude marketing confiée à Maître du Rêve qui s'est articulée en quatre temps :

- Analyse des marchés des 3 clientèles-cibles : Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique (typologies de clientèles, modes de consommation de produits nature, circuits de commercialisation...)
- Analyse de l'offre de tourisme ornithologique des 8 territoires partenaires
- Définition d'un positionnement marketing
- Elaboration d'un plan d'actions marketing décliné en 3 volets.

L'organisation de focus groupes dans les 3 marchés cibles auprès de clients et de non-clients du tourisme ornithologique. Les éléments recueillis lors de ces focus ont permis d'affiner les attentes des clientèles et de mieux cerner les points forts et points faibles de la destination France.

Le lancement de premières actions marketing (définition d'une ligne éditoriale, conception d'un site Internet).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Parcs naturels régionaux, Groupes d'action locale (GAL), les acteurs de l'ornithologie (CENL, photographes, animateurs, etc.), Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Chiffres clés

19 partenaires de coopération (8 Parcs et 11 GAL)
357 045,27 € de budget total

Coût de l'action
7 500 €

Animation du GAL Ouest PNRL

Accompagnement du projet de création des gîtes au Séquoia à Marbache

● OBJECTIF 3

Le projet vise à développer une nouvelle offre d'hébergements insolites dans la vallée de la Moselle, entre Nancy et Metz. Le concept du projet est innovant car il ambitionne de concilier hébergement nature, gîte confortable en dur et espaces de convivialité et d'échange. Il s'inscrit dans la volonté de créer une destination touristique de nature à destination de différents types de publics : groupes de jeunes et de scolaires, familles, couples, etc.



OBJECTIFS

>> L'objectif était de créer des logements insolites en pleine nature situés à une dizaine de minutes seulement de Nancy et à une demi-heure de Metz. Ils offrent une forêt privative avec un séquoia, une prairie de 500 m² et une vue remarquable sur la Moselle. Les hôtes citadins, en recherche de logements insolites ou souhaitant organiser un événement extérieur, sont hébergés dans les gîtes et les hébergements insolites tandis qu'une tente de réception de 72 m² est également mise à leur disposition.

DESSCRIPTIF

>> Les propriétaires sont tombés sous le charme de cette propriété datant du début du siècle qui comprend un immense terrain sur les hauteurs de Marbache. La vue imprenable sur la vallée de la Moselle leur a donné envie de partager cet espace avec des visiteurs attirés par la nature et le calme et en quête de repos. C'est ainsi qu'ils ont décidé d'installer 4 hébergements insolites construits dans un esprit durable (matériaux, toilettes sèches...) qui proposent ainsi une offre supplémentaire et innovante au cœur de la vallée de la Moselle.

PLAN DE FINANCEMENT

>> CC du Bassin de Pompey : 6 000,00 € ; Région : 11 752,98 € ; FEADER (Leader) : 62 999,94 € ; Autofinancement : 11 207,06 €.

BILAN DE L'ACTION

>> Les propriétaires proposaient déjà deux gîtes sur place. L'implantation de ces nouveaux logements permet d'élargir les configurations possibles puisqu'un événement réunissant plusieurs générations ou différents types de publics (vins d'honneurs, anniversaires...) peut aisément se répartir selon les besoins : réception et hébergements-nature dans les logements insolites et hébergements confort dans les appartements labellisés Gîtes de France.

Les logements insolites sont de standing (aménagés et chauffés) ce qui favorise une fréquentation tout au long de l'année par des clientèles très différentes. L'ensemble peut également être pensé comme un hébergement de groupe (capacité de 16 personnes en logements insolites et 8 personnes dans les gîtes existants) pour accueillir des stages (yoga, bien-être, théâtre, poterie...) ou bien des réunions professionnelles...mais aussi comme hébergement pour des vacances familiales.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communauté de communes du Bassin de Pompey
- Parc naturel régional de Lorraine
- Relais des Gîtes de France

CONTACTS PARC

Sophie Girault

Chiffres clés

Coût de l'action
91 959,98 €

Création de **4** hébergements insolites

Animation du GAL Moselle Sud

Appui à la destination touristique Terres d'Oh

L'association Bassin Touristique de la Sarre regroupe les principales collectivités mouillées par le canal de la Sarre et une partie du canal de la Marne au Rhin. Elle a pour objet la coordination et le développement de l'économie touristique et de la promotion du tourisme dans les territoires traversés par ces canaux.

Ses membres souhaitent unir leurs actions par la définition d'une stratégie et d'un programme communs pour constituer une destination européenne pour le tourisme fluvial et l'itinérance le long des canaux (tourisme fluvestre) sur l'ensemble de leur territoire.

OBJECTIF 2 ●



OBJECTIFS

>> Pour devenir une destination européenne et contribuer à renforcer l'attractivité des territoires et à soutenir leur économie, l'association s'appuie sur un plan d'actions articulé selon 3 axes :

- Définir et promouvoir une identité attractive et originale, centrée sur les canaux qui relient entre eux les territoires,
- Faire connaître la destination à travers des actions de communication multilingues et animer un réseau de partenaires,
- Développer une offre de marché innovante pour répondre à la demande et toucher une nouvelle clientèle.

DESSCRIPTIF

>> Ce projet comportait 3 objectifs prioritaires :

- se doter d'une ingénierie en développement touristique,
- mener une étude afin de définir une marque de destination touristique autour du canal de la Sarre,
- définir et mettre en œuvre un programme d'actions.

PLAN DE FINANCEMENT

VNF : 15 186,21 € ; LEADER GAL Moselle Sud : 60 000,00 € ; Autofinancement : 41 443,86 € .

CONTACTS PARC

Paul SWIEGOT

BILAN DE L'ACTION

>> L'association s'est faite accompagner pour définir et structurer une destination touristique autour des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin en 3 étapes :

- la définition d'une marque de destination et de ses composantes, construite à partir de l'identité commune au territoire autour de la nature, du paysage, du patrimoine et de l'évasion
- la création d'une identité visuelle destinée à véhiculer l'image de la destination. Il s'est agi notamment de créer un logo, une charte graphique, un slogan ... qui permettent au territoire de se démarquer et d'être attractif
- la définition d'une stratégie de communication innovante et tournée vers l'international : élaboration d'actions de communication à partir des besoins des publics cibles usagers du canal et de ses équipements dont notamment la définition du contenu du site internet adaptable à tout support numérique dédié à l'utilisation et à la valorisation des voies d'eau. Mais aussi une présence dans la presse locale et spécialisée ainsi que sur les réseaux sociaux.

Pour suivre cette mission et réaliser le plan d'actions opérationnel, une chargée de mission a été recrutée dès 2018.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- 4 communautés de communes.
- Voies navigables de France.
- Les acteurs du tourisme fluvial : gestionnaires de ports, de haltes fluviales, acteurs du tourisme.

Chiffres clés

2 800 passages d'écluses par an sur le canal de la Sarre
8 ports de plaisance (canal de la Sarre)

Coût de l'action
231 534,13 €

Résidence d'architecture et de paysage

La ferme Heymonet à Pagny-sur-Moselle

● OBJECTIF 2



Action issue de la démarche « Pour de Nouvelles Ruralités », la résidence d'architecture et de paysage est une opération pilote destinée à créer les conditions d'une rencontre entre des architectes et/ou paysagistes, des élus, des acteurs locaux, des habitants... afin d'imaginer de façon collective des « avenir » possibles autour de la réhabilitation d'un site.

OBJECTIFS

>> Le projet de résidence d'architecture s'inscrit dans la continuité des objectifs de l'étude stratégique de revitalisation du centre-bourg et du Plan Guide élaboré en 2019 qui avaient identifié le site comme stratégique. C'est pour répondre à la question du devenir de cet ensemble patrimonial typique de l'architecture lorraine situé en plein cœur de la commune que l'équipe d'architecte (F. CHENU – K. LEVY) a travaillé en immersion et mené une étude de faisabilité permettant à la collectivité de structurer un futur projet architectural.

DESSCRIPTIF

>> La résidence d'architecture s'est tenue entre juin et novembre avec plusieurs temps forts animés par l'équipe d'architectes qui ont réuni population, élus, partenaires... autour de réunions publiques, permanences et ateliers thématiques.

Les 3 visites publiques de la Ferme Heymonet ont permis de découvrir l'histoire du site aux travers des récits nourris de A. Heymonet qui a passé son enfance dans les lieux et de P. Pernot, archéologue de l'INRAP en charge des études menées sur le site en 2020.

Les 3 ateliers thématiques ont été l'occasion de recueillir les avis et attentes des différents participants (commerçants, Communauté de communes du Bassin de Pont à Mousson (CCBPAM), élus, associations, habitants...) et d'esquisser le devenir du bâtiment en termes de nouveaux usages et d'aménagement.

PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est : 10 000 €.

BILAN DE L'ACTION

>> A l'issue des différents ateliers menés, la démarche de résidence d'architecture et de paysage a été l'occasion d'approfondir les réflexions sur la définition des nouveaux usages du lieu. Elle a pleinement atteint ses objectifs en dessinant un nouvel horizon pour ce patrimoine bâti vacant depuis de nombreuses années.

A la clé, ce symbole de l'histoire locale sera préservé moyennant l'accueil de nouvelles activités dont l'installation de l'antenne de la médiathèque de Pont-à-Mousson, d'ores et déjà actée. L'installation d'un commerce, d'un espace de rencontre, d'un point de restauration ou d'hébergements touristiques est encore en réflexion.

La phase opérationnelle a été engagée entre la commune de Pagny-sur-Moselle et la CCBPAM pour un lancement de la phase concours d'architecture début 2023.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Région Grand Est / Les 6 Parcs naturels régionaux de la région Grand-Est / La Communauté de communes du Bassin de Pont à Mousson / L'architecte des bâtiments de France / L'INRAP

CONTACTS PARC

Delphine MONTROYA

Chiffres clés

Coût de l'action
10 000 €

500 m² d'emprise au sol **400 m²** de cour arrière et **300 m²** pour la future médiathèque
Une centaine de participants aux ateliers de la résidence

Signalisation d'Information Locale harmonisée dans les communes du Parc



OBJECTIF 2 ●

Afin de préserver les paysages et le cadre de vie, la réglementation relative à la publicité extérieure restreint notablement les possibilités d'installation de préenseignes le long des routes et des rues. La Signalisation d'Information Locale (SIL) devient une alternative standardisée et valorisante du territoire, encouragée par le Parc.

OBJECTIFS

- » Apporter une réponse aux besoins d'affichage des entreprises locales.
- » Favoriser le déploiement de la SIL, dans le respect des paysages et des préconisations du guide pratique du Parc.
- » Faciliter la découverte des sites d'intérêt touristique grâce à la signalisation.

DESCRIPTIF

» La Signalisation d'Information Locale (SIL) est une catégorie de signalisation routière servant à indiquer la proximité d'activités utiles au voyageur, mais aussi de sites touristiques et d'équipements publics. Pendant cette année, le Parc a continué à accompagner les collectivités qui, souvent interpellées par des entreprises, cherchent une solution d'affichage pour les activités, ou qui souhaitent également favoriser la découverte de leurs sites d'intérêt. La mise en place d'un Schéma directeur de signalisation, a minima à l'échelle communale, est la garantie d'une meilleure cohérence et d'efficacité dans l'implantation des panneaux. Par ailleurs, le Parc travaille avec la Communauté de Communes Mad-et-Moselle pour l'implantation d'une signalisation dans les communes candidates à son fonds de concours.

PLAN DE FINANCEMENT

» Ingénierie des services du PnrL (4 680 €) avec le soutien financier de la DREAL Grand Est (18 800 €).

BILAN DE L'ACTION

- Installation d'une SIL dans la commune de Thiaucourt-Régnieville.
- Réalisation des Schémas directeurs de signalisation des communes de Pagny-sur-Moselle (5 000 habitants) et de Vic-sur-Seille (1 300 habitants).
- Suivi et accompagnement du RLPi de Metz Métropole.
- Signalisation des Etangs de Lachaussée.
- Accompagnement de villes-portes du Parc pour intégrer la charte signalétique du Parc dans leur projet de signalisation.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communes de Thiaucourt-Régnieville, Vic-sur-Seille et Pagny-sur-Moselle, Communauté de Communes Mad-et-Moselle.
- Conseils départementaux, DREAL, Région Grand Est.



CONTACTS PARC

Juan LLORET.

Points de vue et/ou belvédères

Conception de 5 nouveaux points

● OBJECTIF 2

Les reliefs de Côtes, de buttes témoins, de collines et de vallées encaissées offrent de nombreux points de vue sur les richesses et la diversité des paysages du Parc naturel régional de Lorraine. Leur mise en valeur par des aménagements créatifs ainsi que leur mise en réseau autour de circuits et chemins de randonnées sont un atout essentiel pour renforcer l'attractivité du territoire.



Esquisse du projet de Combres

OBJECTIFS

>> En s'appuyant sur le territoire du Plan de paysage des Côtes de Meuse et sur celui des Vallées de la Moselle et du Rupt de Mad, Le Parc naturel régional a soutenu la conception d'aménagements et de mobiliers originaux pour mettre en valeur 5 points de vue grâce à l'intervention de paysagistes concepteurs. Réalisés dans le cadre d'une démarche concertée, les projets visent à révéler les richesses et la qualité des paysages du territoire et à initier une dynamique touristique par leur découverte.

DESSCRIPTIF

>> En 2020, le Parc a lancé un appel à projet sur les territoires des Plans de paysage. Le Parc a porté la maîtrise d'ouvrage des études d'avant-projet pour les aménagements de 5 sites retenus par un Comité de pilotage parmi les 11 candidatures présentées. La mission a été confiée à deux bureaux d'étude : « Omnibus » (Metz) à Ancy-Dornot, de Novéant-sur-Moselle, Vandelainville et « Les Saprophytes » (Lilles) à Combres-sous-les-Côtes et Frémeréville-sous-les-Côtes.

PLAN DE FINANCEMENT

- Région Grand Est : 4 000 €
- FEADER : 21 792 €
- Autofinancement PnrL : 1 448 €

BILAN DE L'ACTION

>> Chaque site a fait l'objet d'une approche paysagère spécifique et les bureaux d'étude ont pu proposer des projets adaptés au caractère des lieux et la diversité des vues comprenant l'installation de plates-formes, de garde-corps, des interventions sur la végétation, la redéfinition des surfaces au sol mais aussi la création de structures originales pour observer le paysage. Une signalétique dédiée aux points de vue a même été esquissée.

Les sites seront aménagés à partir de 2022, tandis qu'un deuxième appel à projet sera lancé sur l'ensemble du territoire du Parc afin d'enrichir les possibilités de découvrir la diversité des paysages du Parc.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- CAUE de la Meuse et CAUE de la Moselle
- Office du Tourisme Cœur de Lorraine
- Communautés de Communes Côtes-de-Meuse-Woëvre et Mad-et-Moselle

CONTACTS PARC

Anne PHILIPCZYK.

Coût de l'action
27 240 €

Chiffres clés
11 candidatures
5 sites retenus

La pierre sèche dans la Grande Région

Projet de coopération transfrontalière



OBJECTIF 2 ●

Le Parc naturel régional de Lorraine est depuis 2017 engagé aux côtés de partenaires wallons, luxembourgeois et français dans un projet de coopération transfrontalière du programme INTERREG VA nommé « Pierre sèche dans la Grande Région ». En 2021, diverses actions pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine rural et de la technique de la pierre sèche sont déployées.

OBJECTIFS

- >> Connaître le patrimoine en pierre sèche existant afin d'engager des mesures futures de protection.
- >> Sensibiliser les acteurs locaux sur les atouts de la pierre sèche et transmettre ce savoir-faire au public professionnel et non professionnel.
- >> Restaurer un certain nombre d'ouvrages en pierre sèche détériorés afin d'assurer leur pérennité pour les futures générations.

DESCRIPTIF

>> De nouveaux travaux de restauration effectués par des artisans bâtisseurs professionnels, ont été lancés par le Parc, et les travaux d'aménagement du site de valorisation paysagère de la Côte de Trême à Dieulouard, ont transformé la future vitrine de la pierre sèche en Lorraine.

Les formations et les assistances techniques à la pierre sèche, qui cherchent à favoriser la transmission de ce savoir-faire constructif, se sont développées. Une formation de longue durée (5 mois) a été organisée à destination des demandeurs d'emploi pour préparer un certificat de qualification "ouvrier professionnel de la pierre sèche".

Les actions communes de transfert de compétence et de communication avec les opérateurs du projet INTERREG se sont poursuivies, notamment l'élaboration de la publication « Maçonnerie traditionnelle - Pierre sèche » intégrée dans la collection des « Indispensables du Patrimoine » de l'Agence Wallonne du Patrimoine.

PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est : 39 256 € ; FEDER : 44 163 € ; Communes : 14 723 €.

BILAN DE L'ACTION

- 5 assistances techniques pour les propriétaires privés et agents techniques communaux à Hattonchâtel, Jezainville, Dornot, Gorze et Vandelainville.
- 35 jours de formation qualifiante et rénovation de constructions par des demandeurs d'emploi à Euvezin, Dieulouard, Rembercourt-sur-Mad, Rezonville et Vaux.
- 2 chantiers de restauration de murs de soutènement réalisés dans les communes d'Arnaville et de Rembercourt sur Mad.
- 5 classes de Belleville, Jezainville, Montauville, Pont-à-Mousson et Dieulouard bénéficiaires de l'animation autour de la pierre sèche.
- Aménagement du site de la Côte de Trême (construction de murs, plantation de végétaux, création d'un parcours d'interprétation de la pierre sèche, mobilier et signalétique)
- Renforcement de la population de la seule station lorraine de la plante *Sedum rubens* connue dans un mur en pierre sèche à Onville.
- Intervention du Parc à la Rencontre Biannuelle de la pierre sèche en Catalogne, rassemblant plus de 100 personnes.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Communes, Association Artisans Bâtisseurs en Pierre Sèche (ABPS), CAUE Meurthe et Moselle, Région Grand Est, Union Européenne, Partenaires luxembourgeois et wallons du projet INTERREG.

CONTACTS PARC

Juan LLORET et Patrick JEANNOT.

Chiffres clés

150 m² de parements de murs en pierre sèche restaurés / 25 personnes formées
120 écoliers sensibilisés / 4 stagiaires certifiés « ouvrier professionnel en pierre sèche »

Coût de l'action
98 142 €

VOCATION 3

Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations

Car le territoire du Parc est avant tout un territoire vivant, fort de ses habitants, la nouvelle Charte du Parc se fixe pour objectifs de :

1. FAIRE ÉMERGER ET SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCONOMIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face aux problématiques économiques (déficit d'emploi sur le territoire au regard de la population active résidente) et sociales (vieillesse de la population et départ des jeunes) impactant le territoire, le syndicat mixte entend faire émerger et soutenir des initiatives économiques de développement.

L'enjeu est de maintenir et de développer l'emploi sur le territoire, en misant notamment sur l'innovation et l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des entreprises.

Le syndicat mixte accompagne à cet égard les entreprises et collectivités engagées dans des démarches d'amélioration de leurs performances énergétiques (création d'un concours « éco-trophées », accompagnement de projet de plate-forme de télétravail...). Afin de contribuer au développement économique du territoire, il participera à la réflexion sur la constitution d'une filière locale de valorisation du bois.

Il s'attache enfin à favoriser le développement d'une économie de proximité à travers notamment :

- Une action spécifique de valorisation des productions agricoles locales et des filières courtes
- L'accompagnement au développement de filières économiques innovantes.

2. ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE

Dans le contexte actuel de changement climatique, une démarche de maîtrise des consommations énergétiques est engagée pour l'ensemble des activités du territoire.

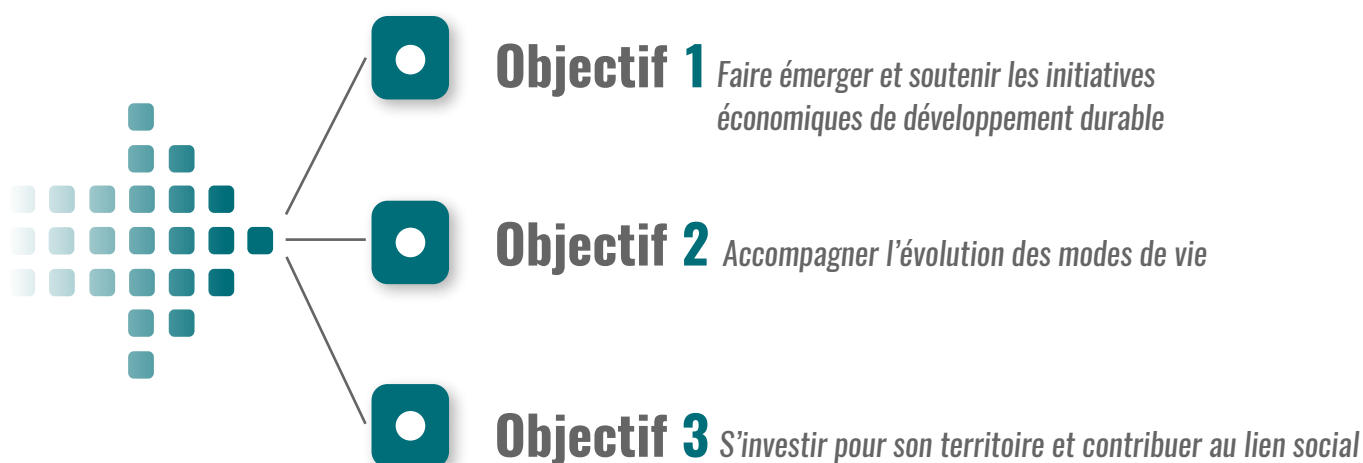
Cette orientation s'intéresse par ailleurs aux jeunes qui vivant sur le territoire, décidant de s'y installer ou d'y revenir, contribueront à son dynamisme futur.

L'objectif de la nouvelle Charte du Parc étant d'accompagner l'évolution des modes de vie :

- en diminuant les consommations d'énergies et les émissions des gaz à effet de serre,
- Le syndicat mixte du Parc en lien avec huit intercommunalités porte ainsi un projet de « Territoire à énergie positive pour une croissance verte »,
- en mobilisant les jeunes et en accompagnant leurs initiatives.

L'objectif étant enfin de favoriser l'ancrage des jeunes sur le territoire en soutenant leurs initiatives et projets et en les sensibilisant aux métiers présents sur le territoire (agriculture durable et métiers de l'environnement en particulier).





3. S'INVESTIR POUR SON TERRITOIRE ET CONTRIBUER AU LIEN SOCIAL

Le syndicat mixte du Parc entend valoriser les nombreuses initiatives existant sur son territoire à travers, notamment, ses outils de communication. Il s'agit de faire valoir la qualité des offres et des prestations, ainsi que la plus-value Parc. Pour valoriser le territoire et ce que le label parc y apporte, plusieurs niveaux de communication se conjugueront afin de toucher différents publics :

- Les acteurs et habitants du territoire,
- Les bénévoles et réseaux partenaires du Parc,
- Les partenaires institutionnels du syndicat mixte du Parc.

Il s'agit également de s'appuyer sur les acteurs culturels afin de faciliter la connaissance et l'appropriation des spécificités du territoire (paysagères, patrimoniales...) par les habitants et visiteurs.

La constitution d'un réseau des partenaires structuré à l'échelle du Parc, de même que le média culturel, doit au final permettre de relayer et amplifier la dynamique territoriale et d'œuvrer à l'émergence d'une véritable « identité Parc ».

“ Connais ton Parc ”

Des actions de sensibilisation du jeune public

OBJECTIF 3



OBJECTIFS

» Action transversale, le programme « Connais ton Parc » a pour objectif de faire participer les habitants aux enjeux environnementaux de son territoire.

DESCRIPTIF

» Le dispositif « Connais ton Parc » est applicable à tous publics. Il est proposé aux Communautés de communes pour les volets sensibilisation de leur politique ; le Parc les accompagne dans la mise en œuvre et la coordination. Il est également proposé à toutes les écoles du territoire du PnrL décliné en projets thématiques établis en transversalité avec les différentes missions du Parc, permettant ainsi de sensibiliser le jeune public aux grands enjeux développés dans la Charte du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

» Région Grand Est

BILAN DE L'ACTION

» Malgré les conditions difficiles imposées par la pandémie de Covid-19, les interventions dans les classes et les sorties sur le terrain ont eu lieu.

En raison des annulations des projets consécutives à la crise sanitaire du printemps 2020, priorité a été donnée aux classes qui étaient volontaires et qui n'ont pas pu participer aux projets en 2020. Toutes les classes contactées ont répondu favorablement aux propositions de participations aux mêmes projets pour 2021 :

1. « **Le mystérieux Butor étoilé** » (lien avec le site Natura 2000 « Lac de Madine et étangs de Pannes »).
2. « **Des Busards dans la plaine** » (lien avec le site Natura 2000 « Jarny - Mars-la-Tour »).
3. « **Les Amphibiens du Parc** » (lien avec le site Natura 2000 « Forêt humide de la Reine et Catena de Rangeval »).
4. « **Pas de printemps sans Hirondelles** ».
5. « **La Loche d'étang** » (lien avec le site Natura 2000 « La Meuse et ses annexes hydrauliques »).
6. « **Pierresèche** » (lien avec la mission Aménagement Durable du territoire – Programme Interreg « Pierre sèche dans la Grande Région »).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Ecoles et collèges impliqués;
- Communes de Belleville, Boucq, Chambley, Jarny, Jézainville, Mars-la-Tour, Montauville, Pont-à-Mousson, Saizerais, Toul, Tronville et Waville (54) / Ancemont, Troyon (55) / Hesse (57).

CONTACTS PARC

Nicolas LAMBERT.

Chiffres clés

Coût de l'action
Ingénierie

49 demi-journées d'animations réalisées sur 4 mois / 21 écoles et 521 élèves concernés
5 agents du Parc mobilisés dont 3 services civiques / 40 accompagnateurs.

Séminaire Développement Durable

Groupe départemental (DSDEN 57)



OBJECTIF 1 ●

Dans le cadre du partenariat entre le Parc naturel régional de Lorraine et l'Education Nationale (DSDEN 54-55-57), existant depuis 28 ans (convention renouvelée en 2019), des actions de formations à destination des étudiants (futurs enseignants), des enseignants et des référents PnrL de circonscription (conseillers pédagogiques) sont organisées régulièrement.

OBJECTIFS

- » Faire connaître aux conseillers pédagogiques, référents PnrL de leur circonscription, les ressources pédagogiques et les actions du PnrL.
- » Faire découvrir un centre d'hébergement du « réseau éducation », lieu d'accueil d'un séjour scolaire « classe découverte - Parc ».
- » Entretenir des relations de coopération et de partenariat, favorisant la connaissance du territoire du PnrL par les élèves.

DESSCRIPTIF

» Quelques éléments du programme des deux journées les 30 septembre et 01 octobre 2021 :
Intervention de Monsieur Fabien Kratz, Inspecteur de l'Éducation Nationale responsable du groupe EDD de Moselle sur le thème du séminaire « EDD et biodiversité pour les écoles de Moselle ».
Présentation du territoire du Parc naturel régional de Lorraine et du projet ABC « Atlas de la Biodiversité Communale », de ses outils pédagogiques « Maquette rivière » et « Les Forêts lorraines », présentation du projet de relance des séjours pour les scolaires sur les sites de Saint-Jean De Bassel et du Parc de Sainte-Croix (Zone Est du Parc).
Intervenants sur des thématiques en lien avec l'EDD et la biodiversité : Mme Lebras du CAUE 57 et Mme Baey de l'Inspection de l'Éducation nationale de Metz Nord

(aménagements des cours d'école), M Amella du Rectorat (Labellisation E3D des écoles), Mme Borr de la Maison pour la Science en Lorraine (Les sciences participatives et la formation des enseignants), Mme Corinto de la SDJES (la fresque du climat), M. Chatelain de la DSDEN57 (projet « En quête de biodiversité » pour les écoles de Moselle), M. Do Monte du CPN Les Coquelicots à Metz (ateliers pédagogiques autour de la biodiversité), Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Les classes d'eau), M. Ducheine de LOREEN (Le réseau des associations EDD en Lorraine).

BILAN DE L'ACTION

» Les conseillers pédagogiques référents EDD de Moselle, référents PnrL de circonscription, ont découvert la richesse des ressources éducatives présentes sur le territoire du Parc et les multiples liens possibles entre les acteurs de la préservation de la biodiversité.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

» Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Moselle – Groupe des Conseillers pédagogiques référents EDD, Centre d'hébergement du Couvent de Saint-Jean De Bassel, Parc de Sainte-Croix à Rhodes, association LorEEN.

CONTACTS PARC

Franck BONILAVRI.

Chiffres clés

40 participants sur la durée du séminaire.

Coût de l'action
2 185 €

Séminaire “Éducation”

Des Parcs naturels régionaux du Grand Est

● OBJECTIF 3

Depuis la création de la Région Grand Est, les missions éducation se réunissent en séminaire annuel afin de partager des valeurs et des thèmes communs, de développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'échelle de la Région Grand Est et de mieux coordonner les échanges interparcs réalisés sous forme de classe de découverte et de jumelage entre les territoires.

Les échanges interparcs sont particulièrement débattus au cours de ces temps d'échanges. Le tourisme dans les Parcs naturels régionaux s'appuie sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels. L'objectif est de sensibiliser les publics à la richesse et à la fragilité des milieux afin qu'ils deviennent acteurs de leur préservation.

OBJECTIFS

>> Les objectifs sont multiples, mais il s'agit principalement :

- de créer des temps d'échanges et de partage entre techniciens de Parc afin de générer une culture commune à l'échelle de la Région Grand Est ;
- de travailler sur la mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuel ;
- de découvrir les spécificités et les richesses de chaque territoire Parc.

DESCRIPTIF

>> Pour le Pnr de Lorraine, l'organisation de ce séminaire est l'occasion de mettre à l'honneur les centres d'hébergement de son territoire et notamment celui de Saint-Jean de Bassel, de tester un outil pédagogique en cours de création et de faire découvrir un site partenaire du réseau éducation : le musée de Sarrebourg et son fabuleux parcours Chagall.

PLAN DE FINANCEMENT

>> Parcs naturels régionaux du Grand Est : 960 €

BILAN DE L'ACTION

>> Au cours de ce séminaire et plus largement à la suite des séminaires organisés les années précédentes, les techniciens de Parcs ont pu :

- évoquer le bilan des échanges InterParcs 2021 et se projeter dans les échanges à venir pour l'année scolaire 2021/2022 (dernière année de mise en œuvre selon la programmation triennale) ;
- ébaucher la conception d'un cadre programmatique d'intervention pour les années 2023-2025 ;
- découvrir les sites éducation du Pnr Lorraine.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

>> Pnr Ardennes, Ballons des Vosges, Forêt d'Orient, Montagne de Reims, Vosges du Nord ; Région Grand Est ; Couvent Saint-Jean de Bassel ; Musée de Sarrebourg.

CONTACTS PARC

Nicolas LAMBERT



Chiffres clés

Coût de l'action
960 €

2 journées, 12 participants, 2 sites éducation impliqués

Du champ au fournil

Structuration d'une filière blé-farine-pain bio

Consommer local et de qualité, soutenir les producteurs et artisans locaux, créer de la richesse sur le territoire : ces attentes font l'objet d'une demande croissante de la part des citoyens.

Pour répondre à cette demande, le Parc naturel régional de Lorraine, les Chambres départementales d'agriculture et Bio en Grand Est travaillent depuis 2021 à la mise en place d'une filière blé-farine-pain bio et locale, en partenariat avec les acteurs, de la production de céréales à la commercialisation du pain.

OBJECTIF 2 •



OBJECTIFS

- » Participer à l'économie locale et créer de la valeur ajoutée sur le territoire au profit de l'ensemble des acteurs de la filière ;
- » Améliorer les pratiques agricoles et limiter l'impact des cultures sur la ressource en eau et la qualité de l'air, en appuyant notamment la conversion à l'agriculture biologique.
- » Faciliter l'accès à tous à des produits sains, tracés et respectueux de l'environnement ;
- » Valoriser les productions et les savoir-faire locaux.

DESCRIPTIF

» Maillon par maillon de la filière, un plan d'actions concrètes a été construit sur 2021-2022 autour de 5 axes de travail :

- **Répondre à la demande en mobilisant de nouveaux producteurs** pour augmenter les volumes de céréales bio entrant dans la filière ;
- **Augmenter les volumes de céréales écrasés** : en impliquant des moulins artisanaux et en développant des services de prestation de mouture à façon par les paysans-meuniers disposant d'un moulin à la ferme,
- **Organiser la logistique de filière**, afin d'optimiser le transport de la matière première et réduire ainsi l'impact environnemental lié à la collecte ;
- **Proposer une farine bio de qualité** répondant au cahier des charges et aux besoins des boulangeries artisanales ;
- **Communiquer sur la filière et ses valeurs auprès des consommateurs**, à travers notamment la Marque « Valeurs Parc naturel régional ».

PLAN DE FINANCEMENT

» Agence de l'Eau Rhin Meuse : 52 023.84 € ;
Région Grand Est : 8 973.60 € ; Autofinancement
Parc : 4 032.36 €

BILAN DE L'ACTION

» L'année 2021 a notamment été consacrée à la rencontre et à la mobilisation des acteurs afin d'identifier leurs intérêts, freins et motivations pour s'impliquer dans la filière.

Maillon production : une vingtaine d'exploitations, réparties sur les 3 départements, ont manifesté leur intérêt pour fournir le volume de blés nécessaire.

Maillon meunerie : avec les paysans-meuniers disposant d'un moulin à la ferme, les moulins artisanaux labellisés bio de Clefcy et d'Heucheloup (Vosges) produiront une farine bio et locale.

Maillon boulangerie : suite à une enquête réalisée en 2021, 32 boulangers ont fait part de leur intérêt pour s'approvisionner en farine bio et locale issue du Parc. Pour répondre à cette demande potentielle, ce sont au total 400 tonnes de pain bio par an, soit 500 tonnes de blés tendres bio et 200 ha de cultures, qui pourraient être valorisées à travers cette filière.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

» Chambres départementales d'agriculture, Bio en Grand Est, producteurs de blés bio, moulins artisanaux et paysans-meuniers, boulangers, fédérations départementales de boulangerie, coopérative PROBIOLOR

CONTACTS PARC

Marion COLNET.

Chiffres clés

20 producteurs de blés intéressés / 500 tonnes de blés potentiels
2 moulins artisanaux mobilisés / 32 artisans-boulangers de Lorraine

Coût de l'action
65 029 €

Actions marketing

autour de la marque "Valeurs Parc"

● OBJECTIF 3

Depuis 2017, ce ne sont pas moins de 27 entreprises qui sont entrées dans le dispositif de marquage. A ce jour, le nombre de bénéficiaires permet un développement d'actions diverses dans le domaine du marketing (notamment marketing digital) à destination du grand public afin de promouvoir la marque « Valeurs Parcs ».



OBJECTIFS

- » Affirmer les valeurs et l'image du Parc (spécificités en termes de développement durable, connaissance des patrimoines naturels et culturels...)
- » Donner envie à d'autres acteurs d'intégrer le réseau des bénéficiaires et d'ouvrir la marque vers d'autres filières.
- » Travailler sur la marque et sur les espaces de valorisation de cette offre dans une démarche de qualité territoriale.

DESSCRIPTIF

- » Quelques exemples d'actions :
 - En partenariat avec la Mission Métiers d'Art de la Région Grand Est, un espace commun a été organisé à l'occasion du **Salon Habitat Déco – Salon des Métiers d'art** qui s'est déroulé au Parc des Expositions de Nancy. Le déploiement de la marque aux secteurs des métiers d'art et des savoir-faire a permis d'ajouter huit nouveaux partenaires de la marque. Le Salon Habitat Déco permet de valoriser et promouvoir le travail de ces entreprises.
 - Avec l'association Qualinat, le Parc propose une double certification sur la filière touristique de prestations accompagnées : **Qualité tourisme et Valeurs Parc**. Le Parc s'est engagé ainsi à développer le métier de guide nature et dispose désormais du droit d'usage de la marque Qualité tourisme sur son territoire. Cette distinction confortera la Destination Parc comme **Destination d'excellence pour le tourisme de nature** et bénéficiera d'une vitrine digitale à l'échelle nationale. Pour être facilement identifiables sur le terrain et fédérer les guides, un kit de communication (écussons Valeurs

Parc) a spécialement été élaboré par une brodeuse. Cette brodeuse est en phase de rejoindre le réseau des bénéficiaires de la marque.

- Déclinées sur plusieurs filières et types d'activités, des **affiches Valeurs Parc** (print et digital) illustrées par une photo en situation ont pour objectif de promouvoir la marque parmi les bénéficiaires.
- Le marketing digital s'est traduit par la mise en place d'une **plateforme de commercialisation en ligne** (Destination Parcs) et une opération de promotion "Destination Lorraine" avec le magazine **Figaro Voyages**.

PLAN DE FINANCEMENT

- » Région Grand Est Région Grand Est : 5 800 € ;
Cotisations : 500 €.

BILAN DE L'ACTION

- » En 2022, les premiers bénéficiaires de la marque arriveront au renouvellement au moment où se pose également la question du futur développement de la marque sur la fin de Charte (2023-2030) et son éventuel élargissement à de nouvelles filières. Après le déploiement de la marque sur 7 filières et les actions marketing associées, il conviendra de définir de nouvelles orientations stratégiques opérationnelles autour de la marque pour les 5 années à venir.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Mission Metiers D'art – Région Grand Est, Association Qualinat, Fédération des Parcs naturels régionaux, Agence Régionale du Tourisme.

CONTACTS PARC

Jenny MAHÉ.

Coût de l'action
6 300 €

Chiffres clés

Salon habitat Déco : **17 800** visiteurs / **1** plateforme nationale de commercialisation de séjours / **1** opération marketing avec le Figaro / **18** affiches, **10** écussons Valeurs Parc

Projet DEFI-Laine

"Vers une filière laine pour construire demain"

EDITION D'UNE BROCHURE

La DREAL Grand Est valorise les initiatives soutenant les filières locales pour la création de produits isolants dans les bâtiments.

Une première brochure a été éditée sur la valorisation du roseau en tant que matériau de construction, dans le Parc naturel des Vosges du Nord. Cette seconde brochure concerne la valorisation de la laine de mouton, initiée dans le cadre du projet européen DEFI-Laine.



OBJECTIFS

>> Ce document pédagogique est destiné à toute personne souhaitant mieux connaître la laine de mouton et ses différentes utilisations, en isolation pour le bâtiment mais aussi pour d'autres usages comme le textile, la literie ou le feutre.

DESCRIPTIF & BILAN

>> La brochure éditée en juin 2022, fruit d'un travail de conception impliquant l'ensemble des acteurs de la filière de valorisation de la laine locale en Grande Région, comprend trois parties : l'élevage ovin, les matériaux et produits qui utilisent de la laine de mouton exclusivement ou très majoritairement, et le développement d'isolants pour les bâtiments.

La publication se veut concrète grâce à des retours d'expériences de chantiers, et des interviews de différents acteurs de la filière.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

>> DREAL Grand Est (financeur exclusif) ; Labo MG (concepteur) ; Ensemble des acteurs de la filière.

CONTACTS PARC

Marion COLNET et Jean-Marc GAULARD.

OBJECTIF 2

ISOLATION DE BÂTIMENTS TÉMOINS

Dans le cadre du projet de coopération transfrontalière INTERREG DEFI-Laine, le Parc naturel régional de Lorraine avait pour mission d'expérimenter le développement de nouveaux isolants en laine de mouton locale dans des bâtiments témoins.

OBJECTIFS

>> Mieux connaître les isolants (leurs avantages et leurs limites d'utilisation) grâce à la réalisation de chantiers pilotes. Différents professionnels ont accepté de jouer le jeu de l'expérimentation ; en voici deux exemples.

DESCRIPTIF & BILAN

>> **Loisir Bois Concept à Sarrebourg : construction d'Hébergements insolites en bois**

L'entreprise a souhaité expérimenter la mise en œuvre d'isolant de ouate de laine de mouton en vrac afin d'isoler le plancher de ses habitations de loisir en bois.

En effet l'association du bois et de la laine de mouton assure un bon confort thermique ainsi qu'une bonne qualité de l'air à l'intérieur de ces habitations.

>> **Atelier 22 : cabinet d'architecte à Pont-à-Mousson**

Très impliqué dans la prescription d'isolants naturels et locaux dans les chantiers de rénovation, l'Atelier 22 est membre fondateur du Collectif Biosourcés Grand Est qui œuvre pour la promotion des isolants biosourcés et géosourcés dans le bâtiment. Le chantier réalisé par l'entreprise Terraterre a consisté à souffler la ouate de laine de mouton dans les rampants de toiture afin d'isoler le bâtiment.

Les chantiers expérimentaux ont été effectués par ces maîtres d'ouvrage volontaires spécialisés dans le domaine de la construction ou rénovation. Différents tests préalables ont dû être effectués notamment pour que le soufflage de la laine se passe de la manière la plus efficace possible.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

>> Syndicat Ovin de la Moselle, DREAL Grand Est, Atelier 22, SARL Terraterre, Collectif Biosourcés Grand Est.

Chiffres clés

Edition d'une brochure de 40 pages / 9 interviews réalisées
Valorisation de 800 kg de laine sous forme de ouate / 3 entreprises impliquées

Coût de l'action
3 800 €

Signature du contrat Mad'in L'Eau Reine

30 actions pour la qualité de l'eau

• PROJETS TRANSVERSES

Un contrat de territoire « eau et climat » sur le bassin versant du Rupt de Mad a été officialisé le 13 décembre 2021 à Thiaucourt-Regniéville.

Il s'agit de conforter pour 4 ans la dynamique Mad'in L'Eau Reine engagée en 2019 par le Parc naturel régional de Lorraine et ses partenaires.

OBJECTIFS

» Le contrat formalise le partenariat financier et planifie la réalisation des 30 actions de préservation des ressources en eau et d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique entre 2021 et 2024.

Les objectifs sont clairs : développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental, limiter les pollutions ponctuelles en zones non agricoles, développer la connaissance du patrimoine naturel et renforcer sa restauration et sa préservation, sécuriser l'adduction en eau potable de la région messine, sensibiliser à la préservation des ressources en eau.

DESCRIPTIF

» La démarche Mad'in L'Eau Reine constitue une approche intégrée de la gestion de la ressource eau en recherchant une synergie entre les démarches et les acteurs (agricoles, eau potable, tourisme, biodiversité...).

Elle regroupe une multitude d'actions de connaissances, de travaux, d'animation concourant directement ou indirectement à la préservation de la qualité de l'eau du Rupt-de-Mad.

PLAN DE FINANCEMENT

» Montant total de l'opération d'animation SAGE/Mad'in L'Eau Reine : 56 000 €

- Agence de l'eau Rhin-Meuse : 39 200€
- PNR Lorraine et Communautés de communes concernées : 11 200€
- Région Grand Est : 5 600€

» Montant total des opérations inscrites au contrat CTEC Mad'in L'Eau Reine 2021-2024 : 16,4M€

- Agence de l'eau Rhin-Meuse : 8,6 M€



LE CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT



BILAN DE L'ACTION

» Les actions regroupent la **promotion d'une agriculture vertueuse pour la qualité de l'eau** (55 diagnostics technico-économiques d'exploitations, conversion de 2458 ha en agriculture bio, 354 ha de cultures à bas niveau d'impact et 613 ha remis en herbe, matériel de gestion de l'herbe et de triage et stockage collectifs de céréales bio, l'expérimentation de 4ha de silphie, étude des impacts sur la biodiversité et les paysages), le **développement de filières** (luzerne, méteils, avoine, blé-farine-pain bio et viande bovine Marque Valeurs Parc, la certification Haute Valeur Environnementale, Conserverie locale de Metz, débouchés dans la restauration hors domicile...) et la **restauration des fonctionnalités des écosystèmes** (8 creusements et restaurations de mares et 4km de haies plantées en 2020-2022, études et travaux de renaturation de cours d'eau, inventaire de zones humides...). Le Parc naturel régional de Lorraine est engagé sur 9 des 30 actions : filières blé bio et bœuf à l'herbe, préservation des prairies et des zones humides, travaux sur les mares et les haies, études (stratégie de développement d'une méthanisation durable, inventaire des zones humides, gestion quantitative de l'eau) et animation territoriale.

» Un comité de suivi se réunit annuellement pour suivre la bonne réalisation du contrat. Un Forum Politique élargi aux structures non-signataires du contrat permet d'avoir une vue d'ensemble.

CONTACTS PARC

Julie GOURLAND.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- le Syndicat des Eaux de la Région Messine,
- la Société Mosellane des Eaux, les communautés de communes Mad & Moselle et Côtes de Meuse-Woëvre,
- les chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse,
- la Société Publique Locale Chambley-Madine,
- l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.



Chiffres clés

1 Cérémonie officielle le 13 décembre 2021 pour la signature du contrat par les 9 partenaires

Coût de l'action
Ingénierie

Une Réserve de Biosphère

En Moselle Sud !



Découvrez ce territoire en vidéo !



• PROJETS TRANSVERSES

Le 15 septembre dernier, depuis le Nigéria, l'Unesco a annoncé la reconnaissance de la « Réserve de biosphère de Moselle Sud ». Une nouvelle page s'ouvre et de nouvelles ambitions se dessinent pour ce territoire qui fait intégralement partie du Parc naturel régional de Lorraine.

OBJECTIFS

>> Soixante-dix-sept actions

En intégrant ce réseau d'excellence, la Moselle Sud entend placer la conservation de la biodiversité pour les générations futures au premier rang de ses priorités. Au menu d'un programme comptant soixante-dix-sept actions : développement d'une offre touristique nature en adéquation avec un usage durable des ressources, soutien à l'éducation à l'environnement, aux associations et à la valorisation de l'existant, accompagnement des agriculteurs dans leurs pratiques durables pour favoriser la biodiversité et les circuits courts.

DESSCRIPTIF

>> **Mosaïque de paysages, d'écosystèmes et de patrimoines sensibles**, la toute nouvelle « Réserve de biosphère de Moselle Sud » compte cent-trente-huit communes réparties sur 1 400 km². Cette superficie se situe dans la moyenne des seize réserves de biosphère françaises. L'eau y est omniprésente, et les forêts couvrent presque la moitié du territoire.

>> Le Pays des étangs et la haute vallée de la Seille à l'ouest, la vallée agricole de la Sarre au centre et les massifs forestiers des Vosges à l'est recèlent **des caractéristiques uniques en termes de patrimoine naturel, culturel et historique d'intérêt régional, national ou international**.

>> La moitié du territoire de la Réserve de Biosphère Moselle Sud est située sur la zone Est du Parc naturel régional de Lorraine et bénéficie ainsi d'un accompagnement accru dans son développement durable et sa mise en valeur.



▲ Domaine Départemental du Lindre, Mercredi 15 septembre 2021 | 16h15 | Annonce du verdict par l'UNESCO depuis le Nigéria.

De gauche à droite : Jean-Louis Madelaine, Vice-Président du PETR du Pays de Sarrebourg ; Jean-Luc Huber, Vice-Président du PETR du Pays de Sarrebourg ; Roland Klein, Président de la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud ; Jérôme End, Président de la communauté de communes du Saulnois ; Christian Guirlinger, Président du Parc naturel régional de Lorraine lors de la signature ; Christian Untereiner, Président de la communauté de communes du Pays de Phalsbourg ; Camille Zieger, Président du PETR du Pays de Sarrebourg ; Pierre Singer, Président du Conseil de Développement du Pays de Sarrebourg ; Benjamin Bachmann, Vice-Président du Conseil de développement du Pays de Sarrebourg ; Annette Jost, Vice-Présidente de la communauté de communes du Saulnois.

BILAN DE L'ACTION

>> Tout a commencé par une idée qui a germé au sein du Conseil de Développement du Pays de Sarrebourg en 2016.

>> Nous sommes fiers d'intégrer ce réseau de sites d'excellence dans la perspective de pouvoir mieux encore concilier la conservation de la biodiversité et son utilisation durable pour les générations futures.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

>> Le projet est porté haut et fort par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg, en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine (ingénierie biodiversité et communication), les communautés de communes de Sarrebourg, du Saulnois et de Phalsbourg.

CONTACTS PARC

Elise TISSERANT-PILLOT

Chiffres clés

Coût de l'action
Ingénierie

138 communes / 3 communautés de communes / 1400 km²
11 écosystèmes spécifiques

Un nouveau site internet pour le Parc



PROJETS TRANSVERSES

Le Parc naturel régional de Lorraine s'est doté d'une nouvelle vitrine numérique à la fin de l'année 2021. Vecteur d'information généraliste et institutionnelle, le site Internet du Parc, le site de l'Observatoire et les réseaux sociaux sont autant d'outils incontournables de la valorisation et de la connaissance du Parc naturel régional de Lorraine.

OBJECTIFS

>> À travers une vitrine Internet en adéquation avec l'évolution des usages et l'utilisation des réseaux sociaux, il s'agit d'informer l'ensemble des publics cibles des actions et de l'offre du Parc en temps réel, de son actualité et de celle du territoire :

- Promouvoir le territoire, attirer les visiteurs, qu'ils soient locaux ou touristes extérieurs ;
- Valoriser l'image et le rôle du Parc ;
- Être support à la mise en application des projets et politiques du Parc.

DESRIPTIF

>> Le site internet et le site de l'Observatoire du Parc naturel régional de Lorraine réalisé par l'agence Koredge 2019 a dû subir une refonte complète (graphique et structurelle) pour permettre une meilleure accessibilité aux publics empêchés, être en cohérence avec la charte graphique des 6 Parcs de la Région Grand Est et la nouvelle charte graphique du Parc naturel régional de Lorraine et nous permettre de faire remonter les flux SITLOR sur la page d'accueil.

C'est l'agence BBCOM (implantée à Nancy et à Metz) qui a remporté le marché et réalisé les deux sites. L'alimentation a été effectuée en interne par le service communication et la chargée de mission Observatoire.

PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est

BILAN DE L'ACTION

- L'arborescence, la sélection des images, la rédaction des textes, l'intégration des données et la supervision du travail de BB COM ont été réalisés par le service communication
- L'intégration des données sur le site de l'Observatoire du Parc naturel régional de Lorraine a été réalisée par Amy-Whitney Serylo, chargée de mission SIG et Observatoire du Territoire.
- A l'heure de la nouvelle donne territoriale, l'arborescence du site est également mise en cohérence avec les 5 autres PNR du Grand Est.
- Afin de répondre en temps réel aux besoins des internautes, il convient de procéder à la maintenance corrective et évolutive des sites internet et à l'amélioration régulière de nos stratégies sur les réseaux sociaux... De nouvelles mises à jour sont d'ores et déjà prévues !

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Agence BB COM
- Services du Parc naturel régional de Lorraine
- Collectivités adhérentes
- Partenaires, acteurs culturels et porteurs de projet du territoire

CONTACTS PARC

Elise TISSERANT-PILLOT.

Découvrez notre site internet !



Chiffres clés
2 sites web

1 page Facebook, 1 compte Instagram, 1 chaîne YouTube, 1 chaîne SoundCloud

Coût de l'action
11 343 €

Auprès du grand public et des scolaires

• PROJETS TRANSVERSES



Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Commercy, le Parc naturel régional de Lorraine a mis en place un ensemble d'actions culturelles et pédagogiques valorisant les milieux humides de son territoire auprès d'un public de scolaires et du grand public.

OBJECTIFS

» Les objectifs sont de :

- Sensibiliser le public scolaire et le grand public à la connaissance et à la nécessaire préservation des milieux humides du territoire du PnrL de Lorraine.
- Valoriser les expositions du PnrL sur les milieux humides auprès du grand public.
- Diffuser le spectacle « Bleu grenouille » conçu par la Cie belge Les Petits Délices dans le cadre du projet Interreg « Itinérance aquatique » auprès d'un public scolaire.
- Amplifier le partenariat avec une ville-porte du territoire.

DESRIPTIF

» Du 30 octobre au 14 novembre 2021, dans la salle d'honneur du Château Stanislas de Commercy, deux expositions de sensibilisation et valorisation des milieux humides, l'exposition interactive « Des zones humides à préserver ! » et l'exposition de photographies « Itinérance aquatique » ont été proposées au grand public.

En complément de ces actions, un partenariat a été mis en œuvre avec l'Office Municipal d'Animation de Commercy dans le cadre de la diffusion du spectacle poétique et artistique « Bleu grenouille » aux écoles élémentaires de la Communauté de Communes de Commercy Void-Vacon.





Expo. interactive
& expo. photo

Des zones humides à préserver !

Entrée libre
Week-end + jours fériés
15h > 18h

Château Stanislas
Commercy (Fr)

BILAN DE L'ACTION

>> Dans le cadre de ce partenariat avec la Ville de Commercy les deux expositions sur les milieux humides ont été vues par 350 personnes (ouverture uniquement les week-end après-midi).

>> Le spectacle jeune public « Bleu grenouille » a été diffusé à 4 reprises les 15 et 16 novembre dans la salle de spectacle des Tilleuls et a accueilli 250 élèves des écoles de Naives-en-Bois, Vignot, Pagny-sur-Meuse, Void-Vacon et Commercy.

>> En amont du spectacle, les classes ont bénéficié d'une animation de sensibilisation aux milieux humides du territoire.

>> Quatre classes ont également profité de la présence des expositions pour se rendre au Château Stanislas et bénéficier des deux expositions. Sur deux demi-journées, les élèves ont été accueillis par des chargés de mission du Parc pour les visites. Pour les classes qui se sont rendues sur place en autonomie, des livrets pédagogiques étaient mis à leur disposition.

Découvrez le spectacle
« Bleu Grenouille »



PRINCIPAUX PARTENAIRES

- La Ville porte de Commercy
- L'Office Municipal d'Animation de Commercy (OMA)
- Des écoles primaires de Commercy

PLAN DE FINANCEMENT

>> Région Grand Est : 5600 €

CONTACTS PARC

Sandrine CLOSE, Aurélie TOUSSAINT, Franck BONILAVRI.



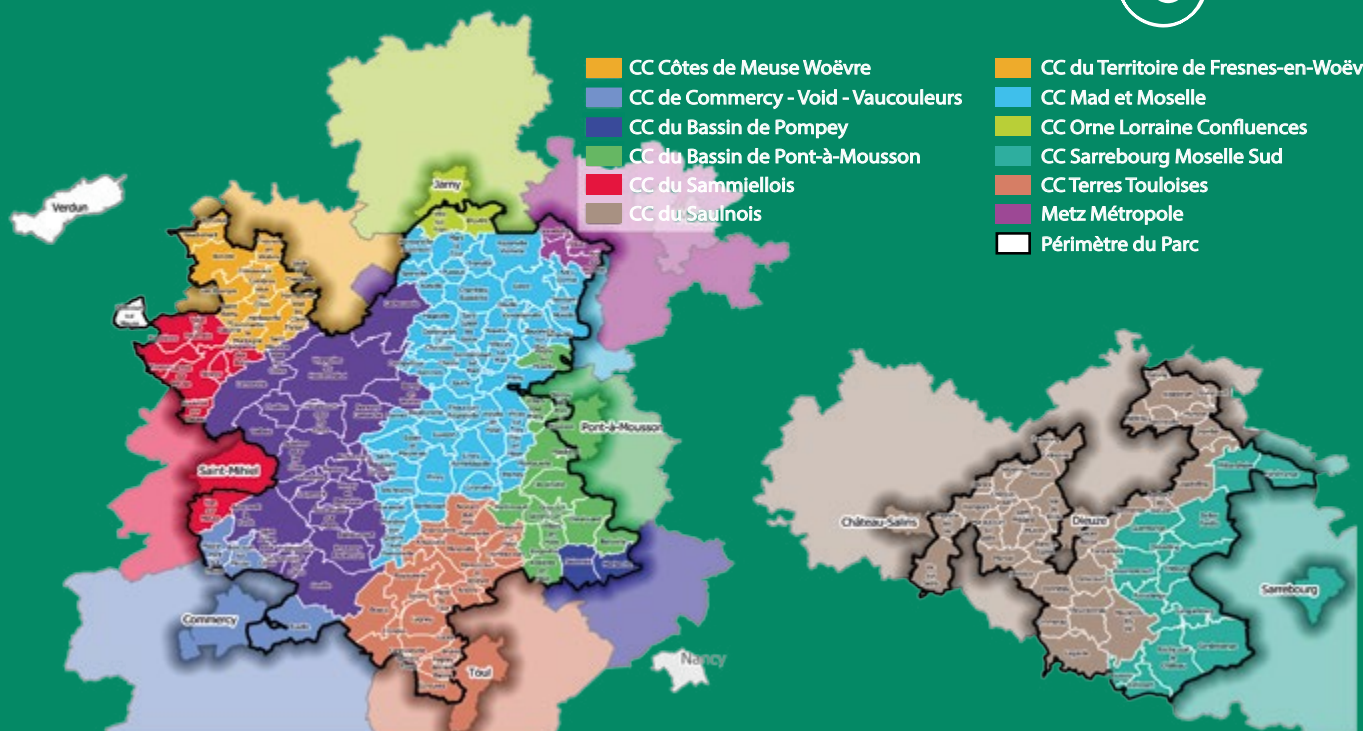
© PnrL

Chiffres clés

4 représentations du spectacle « Bleu Grenouille »
250 élèves de classes élémentaires sensibilisés
350 personnes ont visité l'exposition au Château Stanislas

Coût de l'action
5 600 €

UN TERRITOIRE D'ENVERGURE



- 183 communes qui font vivre leur territoire
- 78 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- 210 000 hectares de biodiversité

• 6 types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts

78 communes en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnauville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Dampvitoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hagéville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbach, Mars-la-Tour, Martincourt, Méné-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Baussant, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Ville-sur-Yron, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Waville, Xammes, Xonville.

51 communes en Meuse

Apremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Geville, Girauvoisin, Han-sur-Meuse, Hannonville-sous-les-Côtes, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Eparges, Loupmont, Mécrin, Montsec, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richencourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot, Xivray-et-Marvoisin.

54 communes en Moselle

Albestroff, Ancy-Dornot, Ars-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Eglise, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Fénétrange, Fribourg, Gelucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Inswiller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville-Vionville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Wuisse, Zarbeling, Zommange.



Un nouveau Comité Syndical

Des hommes et des femmes au service
de notre territoire



À l'occasion de la réunion de son comité syndical, le 18 novembre 2021, à l'Abbaye des Prémontrés, Jérôme End a été élu Président du Parc naturel régional de Lorraine. Il succède à Christian Guirlinger et est accompagné par six vice-présidents : Henri Poirson, Odile Beirens, Stéphane Corbeil, Jonathan Richier, Gérard Renouard et Thierry Duval.



Président
Jérôme END

Délégation : Ressources
humaines, finances,
marchés publics et
communication



1^{er} Vice-Président
Henri POIRSON

Délégation : Culture,
tourisme et programmation
Leader



2^{ème} Vice-Présidente
Odile BEIRENS

Délégation : Biodiversité,
citoyenneté et lien avec les
communes



3^{ème} Vice-Président
Stéphane CORBEIL

Délégation : Forêt
et viticulture



4^{ème} Vice-Président
Jonathan RICHIER

Délégation :
Aménagement durable



5^{ème} Vice-Président
Gérard RENOARD

Délégation : Eau et
agriculture durable



6^{ème} Vice-Président
Thierry DUVAL

Délégation : Education
et sensibilisation
environnementale

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Budget de fonctionnement et d'investissement

Le budget du Syndicat Mixte du **Parc naturel régional de Lorraine** obéit aux règles de la comptabilité publique locale et notamment de la nomenclature M14.

Il est décomposé en deux sections : **le fonctionnement** et **l'investissement**.

Le budget est dédié à la réalisation des opérations prévues dans le cadre du **fonctionnement général** de la structure et des actions programmées dans le programme d'actions annuel.

Les recettes du **Syndicat Mixte** sont issues des cotisations de ses membres adhérents, des dotations et subventions des partenaires tels que la **Région Grand Est**, les **Départements**, les **EPCI** et les **communes membres** ; mais également l'**Europe (Fonds FEDER et INTERREG)**, l'**État (AERM et DREAL Grand Est)** et enfin quelques mécènes **GRT Gaz** et **RTE** par exemple.

*Les dépenses et le recettes de fonctionnement s'apprécient pour un montant total de **2 738 284.10 €** de dépenses et **3 288 122.33 €** de recettes.*

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT (en €)
Charges à caractère général	731 877.56 €
Charges de personnel	1 741 170.97 €
Opérations d'ordre	77 870.85 €
Autres charges de gestion courante (élus ; taxe personnel en situation de handicap, FCITE)	163 814.31 €
Charges financières	1 215.27 €
Charges exceptionnelles	22 335.14 €
Réalisation de l'exercice 2021	2 738 284.10 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT (en €)
Atténuations de charges	1 674.81 €
Opérations d'ordre	8 278.89 €
Vente de produits	14 €
Dotations et participations	3 237 387.18 €
Autres produits de gestion courante	1.51 €
Produits exceptionnels	40 765.94 €
	3 288 122.33 €



Les dépenses et le recettes d'investissement s'apprécient pour un montant total de **338 625.11 € de dépenses et 248 851.22 € de recettes.**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT (en €)
Immobilisations incorporelles	64 756.32 €
Immobilisations corporelles	72 856.26 €
Immobilisations en cours	27 835.20 €
Participations et créances rattachées à des participations	10 000 €-
Opérations de transfert entre sections	8 278.89 €
Opération pour compte de tiers	154 898.44 €
Réalisation de l'exercice 2020	338 625.11 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT (en €)
Subventions d'investissement	54 666.80 €
Dotations, dons divers et réserves	5 766.16 €
Opérations pour compte de tiers	110 547.41 €
Opérations de transfert entre sections	77 87.85 €
	248 851.22 €

L'ÉQUIPE DU PARC

Des hommes et des femmes au service de notre territoire

Direction du Parc



Nathalie D'ACUNTO
Directrice Mise à disposition



Sandra HENRY
Assistante de Direction

Service ressources humaines



Julie DI CHIARA
Responsable du Service
Ressources Humaines

Mission préservation et valorisation des espaces naturels



Laurent GODÉ
Responsable de la mission Préservation
et valorisation des espaces naturel



Aurélie TOUSSAINT
Chargée de mission gestion partagée
et intégrée de l'eau



Vincent MANGEOT
Chargé d'études et animation du
projet « Plantons des haies ! »



Arnaud BRASSELE
Chargé de mission Observatoire de
la Biodiversité



Lucille ROBILLOT
Chargée de mission Préservation et
gestion des réseaux écologiques



Nelly WEBER
Chargé de mission
Natura 2000



Laure LEBRAUD
Chargé de mission
Natura 2000



Mathieu JUNGER
Chargé de mission
Natura 2000



Johan CLAUS
Chargé de mission
Natura 2000



Étienne VILLENEUVE DE JANTI
Chargé de mission
MAE et prairies



Julie GOURLAND
Chargée de mission pour
l'animation de la CLE du SAGE
Rupt-de-Mad, Esch, Trey



Olivier NOURRIGEON
Chargé de mission Forêt et
sensibilisation au patrimoine naturel



Tom BAUDOUIN
Chargé de mission LIFE
BIODIV'EST «Suivi biologique
et services écosystémiques des
prairies»



En cours de recrutement
Chargé de mission LIFE
BIODIV'EST C11

Mission aménagement durable du territoire



Patrick JEANNOT
Responsable de la mission
Aménagement Durable du Territoire



Anne VIVIER
Chargée de mission
Agriculture durable



Jean-Marc GAULARD
Chargé de mission Énergies



Amy SERLYO
Chargée de mission SIG et
Observatoire du territoire



Juan LLORET
Chargé de mission Publicité
extérieure et signalétique



Anne PHILIPCZYK
Chargée de mission Paysages
et aménagements - Adjoint au
Responsable Mission ADT



Delphine MONTOYA
Chargée de mission
Urbanisme Durable

Mission administration et financière



Nicolas LAMBERT
Responsable de la Mission
Administrative et Financière



Marie-Jeanne CACCIATORE
Comptable



Séverine HUAUX
Assistante Financière et
référénte marchés publics



Corinne PICARRA
Assistante Administrative et
Moyens généraux

Service communication et valorisation du territoire



Élise TISSERANT
Responsable du Service
Communication et valorisation
du territoire



En cours de recrutement
Chargé de mission Communication et
Valorisation du territoire



Sandrine CLOSE
Responsable du Service Ingénierie
culturelle et transfrontalière

Service ingénierie culturelle et transfrontalière

Mission attractivité du territoire et coopération



Sophie GIRAULT
Responsable de la mission
Attractivité du Territoire
et Coopération



Marion COLNET
Chargée de mission Développement
de filières économiques durables



Dominique PIERRE
Gestionnaire du programme LEADER
Ouest PnL et Assistante de la
Mission Attractivité du territoire
et Coopération



Paul SWIEGOT
Chargé de mission
LEADER Moselle Sud



En cours de recrutement
Chargé de mission
LEADER Ouest PnL



Jenny SAFFROY
Chargée de mission
Tourisme durable

Service éducation au territoire



Marc SAINT PÉ
Responsable de service
éducation au territoire



Nathalie KLEIN
Chargée de mission Animation
du réseau Éducation
- Suivi et organisation



Ronan JONCOUR
Chargé de mission Animation du
réseau - Valorisation pédagogique



Thomas MIJEON
Technicien gestion des espaces
naturels et plantations de haies



Franck BONILAVRI
Professeur des écoles chargé du
conseil pédagogique auprès des
enseignants du 1^{er} degré et des
relations avec l'Éducation
Nationale - Mise à disposition



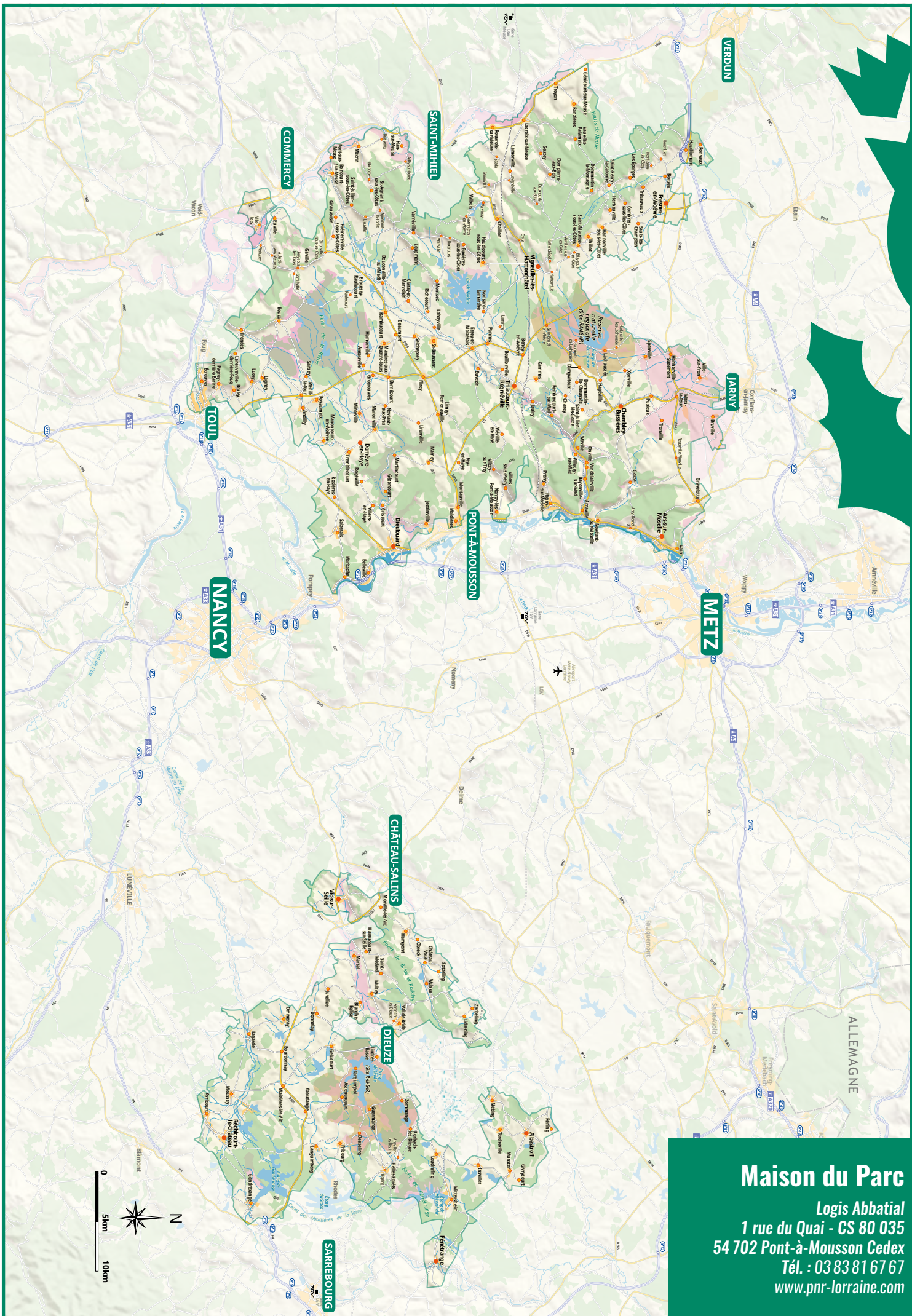
Lisa SEGER
Animatrice « Connais Ton Parc »



Myriam POUILLARD
Animatrice Milieux naturels
et Trame Verte et Bleue



Sylvie BALCZESAK
Professeur de Sciences et vie de la
terre chargée du conseil pédagogique
auprès des enseignants du 2nd degré
et des relations avec l'Éducation
Nationale - Mise à disposition



Maison du Parc

Logis Abbatial
1 rue du Quai - CS 80 035
54 702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com